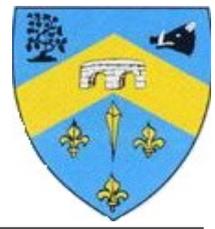
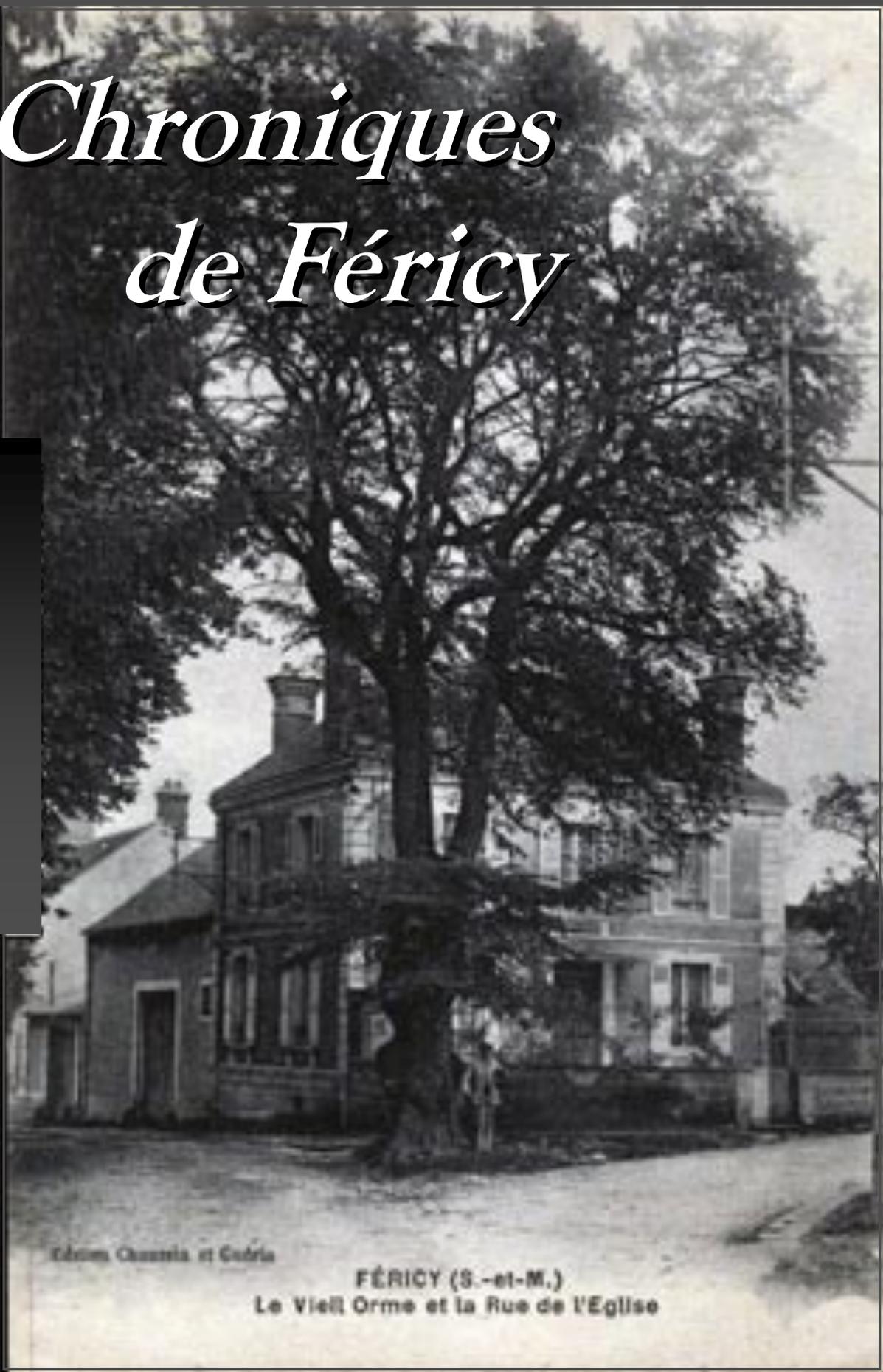


MAI 2008 - N° 74



# *Chroniques de Féricy*



Éditions Chausson et Goulin

FÉRICY (S.-et-M.)  
Le Vieil Orme et la Rue de l'Eglise

## INFORMATION ET COMMUNICATION

En septembre 1971 sont nées « Les Chroniques de Féricy ». Depuis elles n'ont cessé d'être le reflet fidèle de la dynamique du village puis sous la main experte de **Brigitte Zagny** en 2001 elles se sont développées, étoffées et pérennisées. Que toutes celles et tous ceux autour de Brigitte qui ont participé à cette aventure soient ici remerciés.

Nous essaierons d'être à la hauteur de nos brillants prédécesseurs auprès desquels nous ne manquerons pas de demander des conseils éclairés. L'aventure continue et tous ceux qui voudront y participer à quelque titre que ce soit même occasionnellement seront les bienvenus...

Qu'on se le dise !

La mise au point d'une édition des « Chroniques de Féricy » est toujours une épreuve mais aussi un plaisir. Cela représente à peu près (pour une seule édition) 50 000 photocopies et une semaine de travail en pointillé pour la reprographie et l'agrafage au secrétariat. Le poids financier d'une publication est lourd pour le budget limité d'une petite commune. Le coût d'une édition habituelle revient au bas mot à 1300 €, l'opération se répète trois fois l'an et la photocopieuse que nous utilisons se fatigue avant l'âge. Les tarifs pratiqués par les services extérieurs de reprographie ne peuvent rivaliser avec nos coûts (on atteint aisément 17 € l'exemplaire soit 5100 € pour une seule édition !). De plus le conseil municipal désire que l'intégralité des compte-rendus soit publiée. Sans être contradictoire c'est une contrainte.

La fabrication d'un site web général sur la commune de Féricy est à l'étude et sera réalisé. Si nous voulons qu'il puisse desserrer le carcan entourant les « chroniques » tout en ne précipitant pas les décisions à prendre sur le fond et la forme du site, la commission « information et communication » propose :

- ◇ Que cette édition soit tirée en noir et blanc et disponible dans **toutes** les boîtes aux lettres pour la dernière fois.
- ◇ Que les prochaines éditions soient tirées en noir et blanc.
- ◇ Les personnes âgées auront de toutes les façons un exemplaire dans leur boîte aux lettres.
- ◇ Des exemplaires imprimés seront disponibles en Mairie et à la bibliothèque.
- ◇ Les chroniques sont disponibles dès aujourd'hui au format pdf sur le site : <http://fericy.free.fr> (pas de www). Le téléchargement des chroniques en couleur pour ceux qui le pourront et qui le voudront, l'accès aux anciennes éditions, certains renseignements utiles sur les démarches en Mairie est désormais possible sur ce site. Tous ces éléments seront largement améliorés lors de la mise en place du site officiel de Féricy.
- ◇ Si vous désirez continuer à recevoir les chroniques imprimées directement dans votre boîte aux lettres, comme à l'habitude, retournez nous dans la boîte de la mairie le formulaire ci après en cochant correctement les cases.
- ◇ Si vous désirez être averti sur votre courriel de la disponibilité des chroniques, remplissez le formulaire ci après en cochant correctement les cases puis retournez le nous en Mairie ou signalez le nous sur le site des chroniques en utilisant le courrier direct.
- ◇ Possibilité sur ce site d'écrire directement aux rédacteurs des chroniques sans avoir à utiliser votre courriel.

## **LES CHRONIQUES DE FERICY**

**NOM :**

Je désire recevoir un exemplaire imprimé dans ma boîte aux lettres à chaque édition.

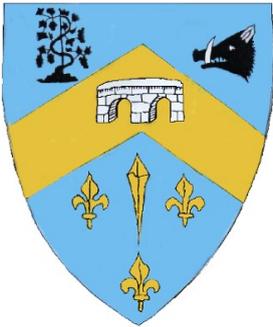
**ADRESSE :**

Je désire être prévenu sur mon courriel de la disponibilité des « chroniques » sur le site.

**E-MAIL :**



## SOMMAIRE



<b>Le mot du Maire</b>	<b>page 6</b>
<b>Compte-rendus des Conseils Municipaux</b>	<b>page 7</b>
<b>Commissions Municipales et syndicats Messages officiels</b>	<b>page 22</b>
<b>Vie scolaire</b>	<b>page 29</b>
<b>Bibliothèque</b>	<b>page 32</b>
<b>Associations</b>	<b>page 34</b>
<b>Loisirs détente et commerces</b>	<b>page 42</b>
<b>Renseignements utiles</b>	<b>page 44</b>
<b>État civil</b>	<b>page 46</b>

*Les Chroniques* :  
Réalisation, mise en page, impression et reliure: équipe Information-Communication.  
Distribution : notre équipe de bénévoles.

Revue reprographiée sur papier recyclé  
N°74 édition de mai 2008

## LE MOT DU MAIRE

Chères Fériciennes, chers Fériciens,

La nouvelle équipe, mise en place le 14 mars 2008, est rapidement entrée en fonction. Chaque commission s'est déjà réunie plusieurs fois et les rapporteurs de celles-ci vous présenteront dans les pages suivantes les actions et les différents projets qu'ils souhaitent mener à bien.

L'ambiance dans l'équipe est à l'échange, à la concertation et à la recherche de voies nouvelles dans le cadre de nos engagements électoraux. Je suis fier et honoré d'être au centre de cette équipe motivée et très dynamique qui s'est immédiatement mise au travail.

Plusieurs dossiers initiés en 2007, ont été repris et seront menés à bien. Il s'agit par exemple de l'étude des mesures à adopter pour freiner la vitesse des véhicules transitant par la rue de Ferland. Des emplacements de stationnement en quinconce sont à l'essai en ce moment. Nous avons déjà, comme nous le souhaitions, recueillis de nombreuses remarques et suggestions sur cet essai, et à l'issue d'une prochaine réunion publique ou nous continuerons la concertation avec les riverains, nous adopterons un marquage définitif au sol. Un grand merci aux « Ferlandiens » pour leur coopération active et qui se voit par ce dispositif modifier leurs habitudes pour le bien de tous.

L'étude de programmation du Domaine de la Salle suit également sont cours et la troisième réunion de travail avec le cabinet d'architectes Prieur a donné lieu à de puissants échanges au sein du conseil municipal. Rien n'est encore fixé sur l'avenir du parc et des bâtiments mais nous espérons bien pouvoir vous présenter des axes majeurs du projet dans le prochain semestre.

Concernant le développement durable, il est encourageant de constater que plusieurs projets d'installation de chauffe eau solaires par des particuliers sont programmés sur notre commune. Pour notre part, différentes petites mesures immédiates ont été prises en attendant les projets plus importants (emploi de papier recyclé par le secrétariat de mairie ou pour l'édition des Chroniques par exemple). Plusieurs budgets ont été votés : remplacement des fenêtres de la mairie-école par des menuiseries haute isolation ainsi que la mise en place d'un système de régulation et d'économie de chauffage dans les classes.

Dans L'attente du plaisir de nous retrouver dans le parc du Domaine pour le grand pique nique de juin toute l'équipe et moi même, vous assurons de nouveau de notre engagement au service du bien être commun pour le bien du village.

Bien cordialement,

Daniel Aimar



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 14 mars 2008  
A 20 heures 30 dans la salle des fêtes (petite salle)

## ORDRE DU JOUR :

Election du maire – Délibération  
Election des adjoints - Délibération  
Questions diverses

### Présents :

Mmes Corinne ABOULIN, Agnès CHEVRY, Catherine FOURGOUX-LECLERC, Nadège HAMEL, Claire KULEKCI, Muriel MARGERIT  
M. Daniel AIMAR, Fabrice BÉRY, Jean-Marc DEFER, Hervé DESPOTS, Dominique DOLLÉ, Pascal DORÉ, François GRAGY, André MOUTTI, Georges ROCHER

Comme la règle l'exige la parole est donnée au doyen, à savoir M. MOUTTI qui présidera la séance jusqu'à la proclamation du nouveau maire.

M. le président rappelle des résultats constatés au procès verbal des élections, soit :

* M. GRAGY	François	286 voix
* Mme ABOULIN	Corinne	278 voix
* M. DESPOTS	Hervé	276 voix
* Mme HAMEL	Nadège	274 voix
* Mme MARGERIT	Muriel	273 voix
* M. ROCHER	Georges	273 voix
* M. DORÉ	Pascal	271 voix
* M. BÉRY	Fabrice	267 voix
* Mme CHEVRY	Agnès	262 voix
* Mme FOURGOUX-LECLERC	Catherine	260 voix
* M. AIMAR	Daniel	258 voix
* Mme KULEKCI	Claire	255 voix
* M. DOLLÉ	Dominique	253 voix
* M. MOUTTI	André	252 voix
* M. DEFER	Jean-Marc	228 voix

M. MOUTTI déclare installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux Mesdames ABOULIN, HAMEL, MARGERIT, CHEVRY, FOURGOUX-LECLERC, KULEKCI et Messieurs GRAGY, DESPOTS, ROCHER, DORÉ, BÉRY, AIMAR, DOLLÉ, DEFER et lui-même.

M. Le Président désigne Mme ABOULIN comme secrétaire de séance

## **Election du maire – Délibération**

M. Le Président donne lecture des articles L.2122-4 et L.2122-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### Article L2122-4 :

*Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus.*

*Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : président d'un conseil régional, président d'un conseil général.*

*Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du directoire de la Banque centrale européenne ou membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

*[Dispositions déclarées non conformes à la Constitution par décision du Conseil constitutionnel n° 2000-426 DC du 30 mars 2000.]*

*Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de maire. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive.*

**Article LO2122-4-1 :**

*Le conseiller municipal qui n'a pas la nationalité française ne peut être élu maire ou adjoint, ni en exercer même temporairement les fonctions.*

**Article L2122-5 :**

*Les agents des administrations financières ayant à connaître de la comptabilité communale, de l'assiette, du recouvrement ou du contrôle de tous impôts et taxes ne peuvent être maires ou adjoints, ni en exercer même temporairement les fonctions, dans toutes les communes qui, dans leur département de résidence administrative, sont situées dans le ressort de leur service d'affectation.*

*La même incompatibilité est opposable dans toutes les communes du département où ils sont affectés aux comptables supérieurs du Trésor et aux chefs de services départementaux des administrations financières.*

*Elle est également opposable dans toutes les communes de la région ou des régions où ils sont affectés aux trésoriers-payeurs généraux chargés de régions et aux chefs de services régionaux des administrations financières.*

Puis, M. Le Président invite le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L. 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Daniel AIMAR propose sa candidature pour la place de maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et plié.

Le dépouillement est du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	15
Bulletins nuls.....	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés.....	15
Majorité absolue.....	8

Monsieur Daniel AIMAR a obtenu 15 voix

**Monsieur Daniel AIMAR, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.**

Monsieur AIMAR, nouvellement élu tient à remercier les personnes qui lui ont fait confiance :

*« C'est avec une grande émotion et une certaine appréhension que j'endosse ce soir l'habit de maire de Féricy. Je suis très sensible à la confiance que me porte les Fériciens et vous, les 14 nouveaux conseillers autour de cette table. Je m'engage à tout faire pour en rester digne.*

*Je voulais également en préambule à ce nouveau mandat remercier les nombreux électeurs qui nous ont massivement accordé leurs suffrages et qui nous ont permis de conserver une équipe de conseillers et conseillères dans l'intégralité de la liste que nous avons constituée.*

*Je voudrai aussi ce soir remercier Mme Mouraud, notre maire sortant pour le travail qu'elle a accompli durant les 7 années passées à la mairie. Je la remercie pour sa saine gestion des affaires économiques qui nous permet aujourd'hui de démarrer notre mandat en prenant les commandes d'une commune dont les finances sont saines et dont le bilan comptable est positif.*

*Les projets et les souhaits de notre équipe sont nombreux et j'espère que le mandat qui s'ouvre devant nous sera suffisant pour les mener à bien.*

*Je vois deux défis majeurs dans ce mandat : le 1<sup>er</sup> est d'ordre communal avec un début de concrétisation des projets du Domaine de la Salle : élaboration d'un programme d'occupation et d'utilisation des différents espaces ainsi que le début des travaux de réalisation. Nous tous sommes bien conscients que ce tra-*

*vail sera long et que notre mandat n'y suffira certainement pas.*

*Le second défi est d'un ordre beaucoup plus large et c'est ce que nous avons appelé dans notre profession de foi, penser global et agir local, et qui s'exprimera dans le cadre de l'agenda 21, où nous tâcherons d'éclairer nos décisions et nos actions à la lumière du développement durable en pensant aux générations futures.*

*La communication et la concertation seront également des axes majeurs de notre action.*

*Nous avons constitué pour Féricy une équipe dynamique, inventive et ouverte. Cette équipe est impatiente de faire ses preuves.*

*Que nos actions portent rapidement leurs fruits, que notre enthousiasme et notre énergie soient présents et palpables jusqu'au bout de notre mandat, dans le respect de chacun.*

*Merci à tous. »*

## **Election des adjoints – Délibération**

### Décision concernant le nombre d'adjoints

Monsieur Daniel AIMAR, Maire élu, a demandé au conseil municipal de déterminer le nombre d'adjoints qu'il souhaitait élire. Il propose 2 adjoints.

Résultat :

Contre .....	0
Abstention.....	0
Pour.....	15

**Il sera donc procédé à l'élection de 2 adjoints.**

### Election du 1<sup>er</sup> adjoint

Monsieur Hervé DESPOTS a proposé sa candidature.

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Daniel AIMAR, élu maire, à l'élection du 1<sup>er</sup> adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	15
Bulletin nul .....	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés .....	15

Majorité absolue ..... 8

Monsieur Hervé DESPOTS a obtenu 15 voix.

**Monsieur Hervé DESPOTS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint et a été immédiatement installé.**

### Election du 2<sup>ème</sup> adjoint

Monsieur François GRAGY a proposé sa candidature.

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Daniel AIMAR, élu maire, à l'élection du 2<sup>ème</sup> adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	15
Bulletin nul .....	1 (bulletin blanc)
Reste pour le nombre de suffrages exprimés .....	14
Majorité absolue .....	8

Monsieur François GRAGY a obtenu 14 voix.

**Monsieur François GRAGY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 2<sup>ème</sup> Adjoint et a été immédiatement installé.**

### Questions diverses

Aucune question n'étant soulevée, M. le maire clos la séance à 21h15

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 14 mars 2008 A 21 heures 15 dans la salle des fêtes (petite salle)

### ORDRE DU JOUR :

**Délégation de pouvoir au Maire - Délibération**

**Délégation de signature aux Adjointes – Délibération**

**Election des représentants aux commissions syndicales – Délibération**

**Désignation des représentants aux commissions municipales – Délibération**

**Questions diverses**

### Présents :

Mmes Corinne ABOULIN, Agnès CHEVRY, Catherine FOURGOUX-LECLERC, Nadège HAMEL, Claire KULEKCI, Muriel MARGERIT

M. Daniel AIMAR, Fabrice BÉRY, Jean-Marc DEFER, Hervé DESPOTS, Dominique DOLLÉ, Pascal DORÉ, François GRAGY, André MOUTTI, Georges ROCHER

Mme ABOULIN est désignée secrétaire de séance.

### **Délégation de pouvoir au Maire – Délibération**

M. AIMAR rappelle que la conseil municipal a la possibilité de déléguer au maire un certain nombre d'attributions limitativement énumérées à l'article L. 2122-22 de code général des collectivités territoriales :

- 1° *D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;*
- 2° *De fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;*
- 3° *De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.*
- 4° *De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget.*
- 5° *De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas*

*douze ans.*

- 6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.*
- 7° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.*
- 8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.*
- 9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.*
- 10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.*
- 11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.*
- 12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes.*
- 13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement.*
- 14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.*
- 15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même Code dans les conditions que fixe le conseil municipal.*
- 16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal.*
- 17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal.*
- 18° De donner, en application de l'article L. 324-1 du Code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées pour un établissement public foncier local.*
- 19° De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du Code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même Code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux.*
- 20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal.*
- 21° D'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du Code de l'urbanisme.*
- 22° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 et suivants du Code de l'urbanisme.*

Le conseil municipal, par délibération et à l'unanimité accepte de confier l'ensemble de ces pouvoirs à Monsieur Daniel AIMAR, maire.

### **Délégation de signature aux Adjointes – Délibération**

Le conseil municipal, par délibération et à l'unanimité, autorise le maire à déléguer, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à ses adjointes et conseillers pour une meilleure gestion du service ou en cas d'empêchement.

### **Election des représentants aux commissions syndicales – Délibération**

Par délibération et à l'unanimité, les élus prennent poste dans les différentes commissions syndicales selon le tableau ci-dessous :

<b>Syndicats</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Charte communale Crisenoy-Fouju-Moisenay</b>	AIMAR Daniel DEFER Jean-Marc	ROCHER Georges GRAGY François
<b>Communauté de communes</b>	AIMAR Daniel ABOULIN Corinne	HAMEL Nadège DORÉ Pascal
<b>S.I.E.P. Almont Brie Central</b>	GRAGY François BÉRY Fabrice	AIMAR Daniel

<b>S.I.R.P. Machault-Féricy</b>	DOLLÉ Dominique FOURGOUX-LECLERC Catherine	KULEKCI Claire BÉRY Fabrice
<b>S.I.S.E.M.</b>	DORÉ Pascal DESPOTS Hervé	GRAGY François
<b>S.I.T.S. Féricy-Machault-Pamfou-Valence</b>	AIMAR Daniel FOURGOUX-LECLERC Catherine	DORÉ Pascal DOLLÉ Dominique
<b>Syndicat de la Perception</b>	ABOULIN Corinne MARGERIT Muriel	DESPOTS Hervé
<b>Syndicat de Transport du Châtelet-en-Brie</b>	AIMAR Daniel CHEVRY Agnès	DOLLÉ Dominique MARGERIT Muriel
<b>Syndicat de la Vallée Javot</b>	ROCHER Georges GRAGY François	DESPOTS Hervé

### Désignation des représentants aux commissions municipales – Délibération

Par délibération et à l'unanimité, les élus prennent poste dans les différentes commissions municipales selon le tableau ci-dessous :

	<b>Rapporteurs</b>	<b>Participants</b>
<b>Action – Social – Santé (C.C.A.S.)</b>	<b>Nadège HAMEL</b>	Claire KULEKCI André MOUTTI
<b>Animation – Vie Associative</b>	<b>Jean-Marc DEFER</b>	Agnès CHEVRY Daniel AIMAR François GRAGY André MOUTTI
<b>Bénévoles du Domaine de la Salle</b>	<b>Claire KULEKCI</b>	Corinne ABOULIN Agnès CHEVRY Catherine FOURGOUX-LECLERC Nadège HAMEL Muriel MARGERIT Daniel AIMAR Fabrice BÉRY Jean-Marc DEFER Hervé DESPOTS Dominique DOLLÉ Pascal DORÉ François GRAGY André MOUTTI Georges ROCHER
<b>Cadre de vie – Environnement – Agriculture</b>	<b>Corinne ABOULIN</b>	Claire KULEKCI Daniel AIMAR Fabrice BÉRY Hervé DESPOTS François GRAGY André MOUTTI Georges ROCHER
<b>Eau – Assainissement – Electricité</b>	<b>Pascal DORÉ</b>	Fabrice BÉRY Hervé DESPOTS Dominique DOLLÉ François GRAGY André MOUTTI Georges ROCHER

<b>Finances</b>	<b>Muriel MARGERIT</b>	Corinne ABOULIN Jean-Marc DEFER Hervé DESPOTS Dominique DOLLÉ François GRAGY
<b>Information – Communication</b>	<b>Pascal DORÉ</b>	Agnès CHEVRY Catherine FOUGOUX-LECLERC Jean-Marc DEFER Dominique DOLLÉ
<b>Travaux – Voirie – Sécurité</b>	<b>Hervé DESPOTS</b>	Corinne ABOULIN Muriel MARGERIT François GRAGY André MOUTTI Georges ROCHER
<b>Urbanisme</b>	<b>Dominique DOLLÉ</b>	Nadège HAMEL Muriel MARGERIT Fabrice BÉRY André MOUTTI
<b>Vie scolaire (Caisse des Ecoles)</b>	<b>Catherine FOUGOUX-LECLERC</b>	Claire KULEKCI Fabrice BÉRY
<b>Questions diverses</b>		

Aucune question n'étant soulevée, M. le maire clos la séance à 22h

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Vendredi 11 avril 2008**  
**A 20 heures 30**  
**dans la bibliothèque de l'école**

**ORDRE DU JOUR :**

**Indemnités du Maire – Délibération**  
**Indemnités des Adjointes - Délibération**  
**Modification des représentants au Syndicat Almont Brie Central – Délibération**  
**Représentants du Syndicat du Collège Rosa Bonheur - Délibération**  
**Vote des taux d'imposition 2008 - Délibération**  
**Vote du budget 2008 de la Commune et de la Régie des Eaux – Délibération**  
**Convention 2008 « Chantier de jeunes volontaires » - Délibération**  
**Questions diverses**

Présents :

Mmes Corinne ABOULIN, Agnès CHEVRY, Catherine FOUGOUX-LECLERC, Nadège HAMEL, Claire KULEKCI, Muriel MARGERIT  
M. Daniel AIMAR, Jean-Marc DEFER, Hervé DESPOTS, Dominique DOLLÉ, Pascal DORÉ, François GRAGY, André MOUTTI, Georges ROCHER

Absents :

M. Fabrice BÉRY

Mme CHEVRY est désignée secrétaire de séance.

Avant de démarrer la séance, M. le maire demande l'ajout de 3 points à l'ordre du jour :

- 1- Représentant communal à la commission des finances de la communauté de communes
- 2- Second suppléant au syndicat de la perception
- 3- Modification des représentants au S.I.S.E.M.

Les membres du conseil acceptent l'ajout de ces 3 points.

Mme ABOULIN Corinne se propose pour représenter la commune à la commission des finances de la communauté de communes.

Par délibération et à l'unanimité, Mme ABOULIN Corinne est désignée pour représenter la commune de Féricy à la commission des finances de la Communauté de Communes de la Région du Châtelet-en-Brie.

M. AIMAR rappelle que Mme ABOULIN et Mme MARGERIT ont été nommées titulaires du syndicat de la perception et M. DESPOTS suppléant (délibération 2008-17 du 14/03/08).

M. DOLLÉ propose sa candidature en tant que 2<sup>nd</sup> suppléant.

Par délibération et à l'unanimité, la délibération 2008-17 du 14/03/08 est reportée et modifiée comme suit :

Sont désignés pour représenter la commune de Féricy au syndicat de la Perception:

Titulaires :

Suppléant :

ABOULIN Corinne  
40bis rue du Montceau  
77133 FERICY

DESPOTS Hervé  
16 rue de la Fontaine  
77133 FERICY

MARGERIT Muriel  
Chemin des Orangies  
77133 FERICY

DOLLÉ Dominique  
11 rue du Montceau  
77133 FERICY

M. AIMAR rappelle que M. DORÉ et M. DESPOTS ont été nommés titulaires du S.I.S.E.M. et M. GRAGY suppléant (délibération 2008-15 du 14/03/08).

A la demande de M. DORÉ et M. GRAGY, par délibération et à l'unanimité, la délibération 2008-15 du 14/03/08 est reportée et modifiée comme suit :

Sont désignés pour représenter la commune de Féricy au S.I.S.E.M. :

Titulaires :

Suppléant :

GRAGY François  
2 rue du Bon Puits  
77133 FERICY

DORÉ Pascal  
34 rue de Ferland  
77133 FERICY

DESPOTS Hervé  
16 rue de la Fontaine  
77133 FERICY

MARGERIT Muriel  
Chemin des Orangies  
77133 Féricy

### **Indemnités du Maire – Délibération**

M. le maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Les indemnités du maire étant calculées à partir de l'indice 1015 (soit 3741.26 euro brut mensuel au 01/03/08) auquel est appliqué un pourcentage au prorata de la population.

M. le maire informe que pour une population de 500 à 999 habitants, le maire peut percevoir une indemnité maximale de 31 % de l'indice 1015.

M. le maire propose de percevoir une indemnité à hauteur de 28% de l'indice 1015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité et avec effet au 14 mars 2008 de fixer le

montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire à 28 % de l'indice 1015.

### **Indemnités des Adjointes – Délibération**

M. le maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints du Maire étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Les indemnités des adjoints du maire étant calculées à partir de l'indice 1015 (soit 3741.26 euro brut mensuel au 01/03/08) auquel est appliqué un pourcentage au prorata de la population.

M. le maire informe que pour une population de 500 à 999 habitants, un adjoint du maire peut percevoir une indemnité maximale de 8.25 % de l'indice 1015.

M. le maire propose que ses adjoints perçoivent une indemnité à hauteur de 8.25% de l'indice 1015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité et avec effet au 14 mars 2008 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint du maire à 8.25 % de l'indice 1015.

### **Modification des représentants au Syndicat Almont Brie Central – Délibération**

Le syndicat Almont Brie Central ne nécessitant qu'un délégué titulaire au lieu de 2 auparavant, M. le maire demande aux membres du conseil de reporter la délibération 2008-13 du 14/03/08 et la modifier comme suit :

Par délibération à 13 voix pour et 1 abstention, sont désignés pour représenter la commune de Féricy au syndicat S.I.E.P. S.D.A.U. Almont Brie Central :

Titulaires :

Suppléant :

BÉRY Fabrice  
11bis rue de la Gennerie  
77133 FERICY

GRAGY François  
2 rue du Bon Puits  
77133 FERICY

### **Représentants du Syndicat du Collège Rosa Bonheur – Délibération**

M. le maire rappelle que le syndicat du collège Rosa Bonheur est en cours de dissolution. Cependant, tant que la dissolution n'est pas effective, il y a lieu de nommer des représentants de chaque commune.

M. Dominique DOLLÉ et M. Jean-Marc DEFER se proposent comme titulaires et M. Agnès CHEVRY et M. Pascal DORÉ se proposent comme suppléants pour représenter la commune.

Par délibération et à l'unanimité, sont désignés pour représenter la commune de Féricy au syndicat du collège Rosa Bonheur :

Titulaires :

Suppléant :

DOLLÉ Dominique  
11 rue du Montceau  
77133 FERICY

CHEVRY Agnès  
51 rue du Montceau  
77133 FERICY

DEFER Jean-Marc  
15 route de Boissy  
77133 FERICY

DORÉ Pascal  
34 rue de Ferland  
77133 FERICY

### **Vote des taux d'imposition 2008 – Délibération**

M. le maire présente les 4 bases d'imposition ainsi que les taux 2007 appliqués, à savoir :

	Taux 2007	Bases d'imposition 2007
Habitation	10.74	763 300
Foncière (bâti)	20.36	450 200
Foncière (non bâti)	49.94	30 600
Professionnelle	9.70	23 500

Après délibération et à 13 voix pour et 1 voix contre, une augmentation de 0.25 point sera appliquée sur la taxe d'habitation attendu que :  
la commune envisage des projets d'aménagement concernant la voirie, la sécurité ainsi que la mise en place d'un contrat triennal de voirie  
le taux communal de la taxe d'habitation est bas par rapport au département (taux moyen départemental 2007 = 15.12)

### **Vote du budget 2008 de la Commune et de la Régie des Eaux – Délibération**

Mme MARGERIT, rapporteur de la commission finances, prend la parole pour la présentation du budget communal 2008. Elle expose aux membres du conseil les points importants du budget comme les réserves, l'état de la dette et propose de mettre en place un débat d'orientation budgétaire pluriannuel afin d'appréhender au mieux les projets futurs.

#### BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

##### Fonctionnement

Le montant prévu des dépenses est de 549 841.32 euros.

Les grands chapitres sont :

*Charges à caractère général* : prévision de 138 350.00 euros

*Charges de personnel et frais assimilés* : prévision de 116 700.00 euros

*Autres charges de gestion courante* : prévision de 100 250.00 euros

Le résultat de l'exercice 2007 permet de prévoir un versement vers la section d'investissement de 179 541.32 euros et un montant de 5 000.00 euros de dépenses imprévues.

Le montant prévu des recettes est de 549 841.32 euros, dont les grands chapitres sont :

*résultat antérieur reporté* de 216 861.76 euros

*produits des ventes* : 11 460.00 euros

*impôts et taxes* : 205 400.00 euros

*Dotations, subventions et participations* : 107 028.09 euros

*Autres produits de gestion courante* : 9 000.00 euros

##### Investissement

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 267 041.00 euros.

Les principales dépenses sont :

- le remboursement du déficit antérieur : 42 849.01 euros

les remboursements d'emprunts : 18 450.00 euros

achat de matériel et entretien des biens communaux : 42 600.00 euros

des frais d'études : 28 700.00 euros

les travaux : prévision de 129 441.99 euros

une provision de 5 000.00 euros

Les recettes :

l'autofinancement complémentaire par le fonctionnement de 179 542.32 euros

les dotations : 49 649.01 euros

les subventions d'investissement suivant avancement et facturation des travaux (37 850.67 euros)

Après délibération, le Budget Primitif de la Commune est adopté à l'unanimité.

Puis, M. DORÉ, rapporteur de la commission eau – assainissement – électricité présente le budget 2008 de la Régie des Eaux. Il rappelle que la commission eau a pour objectif d'assainir la situation des cours communes (au nombre de 6) en imposant la pose des compteurs d'eau sur la voie publique et de mettre au norme les canalisations d'eau sur le territoire communal.

## BUDGET PRIMITIF DE LA REGIE DES EAUX

### Fonctionnement

Dépenses : le montant prévu est de 108 189.17 euros.

Les principales dépenses sont :

*Charges à caractère général* : prévision de 64 900.00 euros

*Charges de personnel et frais assimilés* : prévision de 5 500.00 euros

*Charges financières* : prévision de 3 851.98 euros

Recettes : le montant prévu est de 108 189.17 euros.

Les principales recettes sont :

le chapitre 70 qui correspond à la facturation de l'eau (55 800.00 euros)

l'excédent antérieur reporté de 52 389.17 euros.

### Investissement

Le montant global des dépenses est de 35 885.59 euros.

Les principales dépenses sont :

le chapitre 16 qui contient le remboursement de la dette en capital (3 700.84 euros)

le chapitre 23 : 28 000.00 euros pour les travaux

Le montant global des recettes est de 35 885.59 euros dont 21 437.19 euros d'autofinancement et 9 000.00 euros d'amortissements.

Après délibération et à l'unanimité, le Budget Primitif de la Régie des Eaux est adopté.

## **Convention 2008 « Chantier de jeunes volontaires » - Délibération**

M. le maire rappelle que la commune a passé une convention avec un chantier de jeunes volontaires étrangers en 2007 pour permettre un échange interculturel en les associant autour d'un travail utile à la commune (été 2007 : réfection d'une partie du mur d'enceinte du Domaine de la Salle). M. le maire demande aux membres du conseil de se prononcer sur la reconduction ou non de ce chantier pour 2008.

Après échange de points de vues, à 8 voix pour et 6 abstentions, une nouvelle convention avec l'association Vir'Volt (même chantier de jeunes volontaires) sera signée sous réserve de garantie sur l'encadrement technique fourni par l'association et également la possibilité de diversifier le travail demandé.

## **Questions diverses**

\* M. le maire rappelle que Mme Boureux effectue depuis l'année dernière les états des lieux des locations privées de la salle des fêtes à titre bénévole. Il informe le conseil que Mme Boureux demande l'autorisation de poursuivre cette action et de l'étendre aux réservations des associations lors de manifestations exceptionnelles. Les membres du conseil, à l'unanimité, tiennent à remercier Mme Boureux pour son investissement et son dévouement à l'encontre de la commune mais demandent que ses services soient réservés aux locations privées.

\* M. le maire informe les membres du conseil de la demande de quelques jeunes Fériciens pour travailler au sein de la commune cet été. Après délibération, à 10 voix pour et 4 abstentions, M. le maire est autorisé à ou-

vrir les postes nécessaires à l'embauche de jeunes fériciens de 16 et 17 ans sous réserve d'un entretien préalable.

#### Tour de table :

M. DOLLÉ informe les membres du conseil que la commission urbanisme va se mettre en place très prochainement.

M. DESPOTS informe les membres du conseil que les Ateliers Prieur ont présenté 3 scénarii possibles pour l'utilisation du parc et des bâtiments du Domaine de la Salle. Afin d'étudier la solution à retenir, une réunion est proposée le mercredi 23 avril à 18h30 à la bibliothèque de l'école.

Mme FOURGOUX-LECLERC informe les membres du conseil que la réunion de la Caisse des Ecoles aura lieu lundi 14 avril à 19h pour la constitution du comité et le vote du budget. Elle précise que Mme Sandra BÉRY et Mme Laurence DESPOTS ont répondu à « l'appel à candidature » pour rejoindre le comité de la caisse des Ecoles. De même Mme Annie MOUTTI et Mme Monique MOURAUD ont demandé à être conviées aux réunions (mais à titre d'invité).

Mme FOURGOUX-LECLERC pose également le problème de la pertinence de conserver ou non la caisse des écoles qui fonctionne avec un budget restreint.

M. DORÉ informe le conseil que la prochaine parution des chroniques est prévue pour la mi-mai et demande aux rapporteurs des différentes commissions de préparer un article. Il est également envisagé la présentation d'un fascicule type « mode d'emploi du village ».

M. DEFER informe le conseil que la commission animation est prévue le vendredi 18 avril à 20h30 dans la petite salle des fêtes avec les présidents des différentes associations et bénévoles participant aux animations du village.

Mme HAMEL informe les membres du conseil que la réunion du C.C.A.S. aura lieu le lundi 14 avril à 20h30 pour la constitution du comité et le vote du budget. Elle précise que Mme Pierrette GOUGÉ, Mme Françoise LEVIONNOIS, Mme Odile D'HALLIVILLÉE et Mme Marie-Annick MANDET ont répondu à « l'appel à candidature » pour rejoindre le comité du C.C.A.S.

Mme ABOULIN informe les membres du conseil que la réunion environnement-agriculture aura lieu le jeudi 17 avril à 20h30.

D'autre part, Mme ABOULIN fait part au conseil d'une demande des personnes en charge de la gestion de la bibliothèque concernant l'accès d'internet par le public à la bibliothèque. Ce service pourrait être subventionné à hauteur de 80% avec un plafond de 1200 euros. Des devis concernant le projet sont réclamés.

Séance levée à 0h30

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Vendredi 9 mai 2008**  
**A 20 heures 30**  
**dans la bibliothèque de l'école**

#### ORDRE DU JOUR :

Désignation des membres à la commission des impôts – Délibération  
Désignation des membres à la commission d'Appel d'Offre – Délibération  
Subventions aux associations - Délibération  
Classement de la commune en « catastrophe naturelle » liée à la sécheresse 2003 – Délibération  
Tarifs de la Salle des Fêtes - Délibération  
Dérogations scolaires - Délibération  
Questions diverses

Présents :

Mmes Agnès CHEVRY, Catherine FOURGOUX-LECLERC, Nadège HAMEL, Claire KULEKCI, Muriel MARGERIT

M. Daniel AIMAR, Fabrice BÉRY, Jean-Marc DEFER, Hervé DESPOTS, Pascal DORÉ, François GRAGY, André MOUTTI

Absents :

Mme Corinne ABOULIN qui a donné pouvoir à M. AIMAR

M. Georges ROCHER qui a donné pouvoir à M. GRAGY

M. Dominique DOLLÉ

M. DORÉ est désigné secrétaire de séance.

**Désignation des membres à la commission des impôts – Délibération**

M. le maire rappelle que dans chaque commune est instituée une commission communale des impôts directs composée de 7 membres, à savoir : le maire (président), 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Pour ce faire le conseil municipal doit désigner 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants dont la moitié sera retenue par les services fiscaux.

Par délibération et à l'unanimité sont proposés par le conseil municipal :

Monsieur Daniel AIMAR, maire (Président)

Titulaires : Mesdames Agnès CHEVRY, Catherine FOURGOUX-LECLERC, Nadège HAMEL, Claire KULEKCI, Muriel MARGERIT

Messieurs Fabrice BÉRY, Jean-Marc DEFER, Hervé DESPOTS, Dominique DOLLÉ, Pascal DORÉ, François GRAGY, André MOUTTI

Suppléants : Mesdames Paulette BOYNARD, Monique BOUILLET, Marie-Annick MANDET, Isabelle LEBON,

Messieurs Jean-François CAILLIEAUDEAUX, Gérard MEMBRIVES, Emmanuel DEMANZE, Yves LEVIONNOIS, Alain LEVIONNOIS, Jacques GOUGÉ, Georges ROCHER, Roland ZAGNI

**Désignation des membres à la commission d'Appel d'Offre – Délibération**

M. Le maire rappelle qu'il y a nécessité de désigner une commission d'appel d'offre qui statuera sur les dossiers de marché public.

Par délibération et à l'unanimité sont désignés :

Monsieur Daniel AIMAR, maire (Président)

Titulaires : Madame Muriel MARGERIT, Messieurs André MOUTTI et Hervé DESPOTS

Suppléants : Messieurs Jean-Marc DEFER, Fabrice BÉRY et François GRAGY

**Subventions aux associations – Délibération**

Monsieur le maire rappelle que les demandes de subvention doivent faire l'objet, au préalable d'une demande écrite avec présentation d'un certain nombre de documents, à savoir : les comptes de bilan de l'association, ses statuts, son conseil d'administration, ...

Par délibération, sont accordées (sur présentation de dossier) les subventions suivantes :

- Foyer Rural	1100.00 euros	1 abstention (M. DEFER)
- C.C.A.S.	1000.00 euros	à l'unanimité
- Amicale de la Vallée Javot	900.00 euros	à l'unanimité
- A.C.C.A.F.	400.00 euros	1 abstention (M. DESPOTS)
- Zig et Zic	100.00 euros	à l'unanimité
- Amicale des sapeurs pompiers	80.00 euros	à l'unanimité
- Amicale Cyclo Féricy-Héricy	60.00 euros	à l'unanimité
- Association Accordéon de la Vie	50.00 euros	à l'unanimité
- Cadets sapeurs pompiers	35.00 euros	à l'unanimité

M. DEFER demande que tout intervenant sportif remettre en mairie une copie de leur diplôme (qui sera affiché dans

la salle du lieu de pratique).

### **Classement de la commune en « catastrophe naturelle » liée à la sécheresse 2003 – Délibération**

Monsieur le maire rappelle :

Les sécheresses successives ont provoqué des désordres dans de nombreuses maisons.

La canicule de 2003 a considérablement aggravé les fragilités constatées, générant des lézardes, des fissures.

Ces désordres, conséquence de la sécheresse, ne sauraient s'arrêter sur des limites administratives.

Le conseil municipal demande à Monsieur Le Préfet d'engager les procédures pour que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu pour la commune de Féricy qui a fait cette demande, permettant ainsi une prise en charge du coût des réparations par les compagnies d'assurance.

Enfin, les dispositions législatives actuelles étant inadéquates pour répondre à ce type de problèmes, il demande au gouvernement :

de proposer une loi nouvelle destinées à porter la durée de la garantie dommage ouvrage à 30 ans pour ce qui concerne les désordres affectant les ouvrages enterrés, les réseaux divers ainsi que les bâtiments publics.

D'instituer un système d'assurance unique pour indemniser les propriétaires de biens sinistrés quelle qu'en soit la cause, naturelle, malfaçon, géologique ou technologique.

Le conseil municipal soutient les démarches déjà engagées et mandate Monsieur le maire pour prendre toutes les initiatives de nature à favoriser une issue positive à ces dossiers.

Adopté à l'unanimité.

### **Tarifs de la Salle des Fêtes - Délibération**

Par délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter de ce jour :

	Fériciens	Extérieurs
Hiver (du 01/10 au 30/04)	350.00 euros	800.00 euros
Été (du 01/05 au 30/09)	300.00 euros	700.00 euros
Caution	500.00 euros	

### **Dérogations scolaires - Délibération**

Monsieur le maire rappelle :

- qu'un service d'enseignement est organisé par les communes de Féricy et Machault avec possibilité de restauration et d'accueil pré et post-scolaire pour les élèves de maternelle au CM2.

- que certains élèves sont scolarisés à l'extérieur de la commune et que les communes d'accueil nous facturent leurs services.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'octroi ou non de dérogation scolaire pour un accueil à l'extérieur : après un tour de table, la délibération concernant les dérogations scolaires est reportée et rendez-vous sera pris avec la commune de Machault (regroupement pédagogique avec Féricy) pour connaître leur position.

### **Questions diverses**

\* Monsieur le maire informe que 2 enseignantes sur 3 à Féricy sont en grève le jeudi 15 mai. Il demande au conseil municipal de se prononcer sur la possibilité d'instaurer ou non un service minimum.

Avec 2 abstentions et 12 voix contre, le service minimum ne sera pas instauré pour les élèves scolarisés à Féricy et dont les enseignants sont en grève.

\* Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il va se rendre en gendarmerie pour déposer plainte suite aux nombreux tags qui recouvrent depuis quelques jours les bâtiments publics.

\* Monsieur DESPOTS revient sur la mise en place de la zone de stationnement provisoire rue de Ferland. Il rappelle que l'objectif est de trouver la meilleure solution pour ralentir la vitesse et donc garantir la sécurité tout en

essayant de satisfaire un maximum de riverains. Il précise que ces zones de stationnement sont provisoires et qu'une réunion publique va avoir lieu avant de déterminer le projet définitif.

\* Monsieur GRAGY rappelle que la réunion avec M. Normand (point sur le prochain chantier de jeunes internationaux) a lieu mardi 13 mai à 18h en mairie.

\* Madame FOURGOUX-LECLERC informe le conseil que les nouvelles chroniques sont en cours d'élaboration et que la parution est prochaine.

Séance levée à 0h10

## **TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE ET LYCEE DE SECTEUR**

Les familles dont les enfants étaient inscrits en 2007/2008 au transport scolaire doivent recevoir un courrier de la Mairie de Féricy leur expliquant la procédure de réinscription pour 2008/2009.

Les familles dont les enfants entrent en sixième à la rentrée 2008 doivent recevoir par l'intermédiaire de l'école de Féricy un courrier venant de la Mairie de Féricy leur expliquant la procédure d'inscription au transport sur le collège international de Fontainebleau.

Dans tous les autres cas vous devez prendre contact avec la Mairie de Féricy : 01 64 23 85 26.

## COMMISSIONS ET SYNDICATS

### COMMISSION EAU ET RESEAUX

Rappelons le, la commune de Féricy gère elle-même son eau potable et la communauté de commune s'occupe de l'assainissement. Ceci explique que nous recevions deux factures l'une pour la consommation d'eau potable émanant de la commune sous couvert de la perception du Châtelet en Brie et l'autre provenant de « VEOLIA eau » le fermier (organisme choisit pour effectuer la gestion) qu'a choisi la communauté de commune pour le gestion déléguée de l'assainissement.

La conséquence directe de cette situation est que chacun d'entre nous à deux interlocuteurs selon le problème auquel il doit faire face : pour toute question concernant l'arrivée d'eau potable avant compteur vous devez contacter directement la Mairie (0164238526) mais pour tout ce qui est en rapport avec l'évacuation des eaux sales (à partir des limites de votre propriété) vous devez joindre « VEOLIA eau » par l'intermédiaire de Mr DENIMAL 0620856573 qui gère les interventions sur le réseau d'assainissement de la communauté de communes dont fait partie Féricy.

Quant aux tarifications nous les trouvons toujours trop élevées mais qu'en est il en réalité de manière comparative ? Si nous faisons la simple division du total de chacune des factures par le volume consommé nous trouvons à peu près pour l'arrivée de **l'eau potable 2,22€/m<sup>3</sup> et 2,25€/m<sup>3</sup> pour l'assainissement**. Le conseil général de Seine et Marne vient de publier le prix de vente de l'eau et de son assai-

	Prix TTC de vente de l'eau potable	Assainissement collectif
Population inférieure à 5000 hab. Soit 463 communes et 39% de la population du département.	<b>0 à 3,43 € /m<sup>3</sup></b>	<b>0,19 à 5,07 €/m<sup>3</sup></b>

nissement pour les communes ayant une population inférieure à 5000 habitants. A vous de juger.

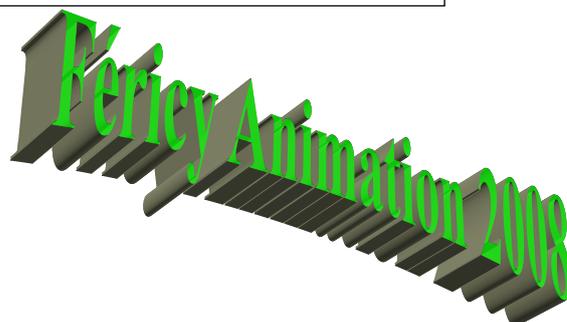
Voici quelques éléments complémentaires : parmi les 463 communes 132 sont en assainissement individuel autonome dont le coût n'apparaît donc pas dans ce décompte. Ces disparités s'expliquent et sont inévitables car les prix résultent de l'influence simultanée de plusieurs critères d'importances respectives très variables suivant les collectivités. La qualité et l'origine de l'eau est hétérogène et nécessite donc des coûts de traitements différents pour répondre aux 63 paramètres de contrôle de l'eau du robinet. Le niveau d'équipement, le taux de renouvellement des réseaux de distribution et la densité des branchements sont très variables. l'ancienneté, les coûts d'entretien des équipements, les retard et anticipations dans les investissements sont variables et conséquents d'une commune à l'autre. Pour finir, les redevances prélevées par l'Agence de l'eau sont parfois imputées sur le budget général de la collectivité et non répercutées sur la facture d'eau. Soyez sûr de notre vigilance.

### CAISSE DES ECOLES

Cette année, les membres de la caisse des écoles ont voté la mise en place d'une quête le lundi de pentecôte. Cet argent sera utilisé pour les enfants scolarisés sur Féricy. Le bénéfice de votre générosité s'élève à : **1520 €** merci pour les enfants. Ceux qui n'était pas là et qui souhaiteraient donner peuvent déposer leur chèques à la mairie à l'ordre du « receveur de la caisse des écoles ».

Un grand merci aux bénévoles qui nous ont permis de faire cette quête: P Gougé, A Moutti, P Carpenter, M Magnesco, F et S Berry.

COMMISSION ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE



**MAI 2008**

- Jeudi 8 Mai :** *Commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945 à 11h au monument aux morts*
- Samedi 10 Mai :** *Nettoyage de Printemps – rendez vous à 14 h 30 devant la salle des Fêtes*
- Dimanche 11 Mai :** *Randonnée cyclotouriste et pédestre « L'Amicale Cyclo Féricy Héricy » dès 7h*
- Samedi 17 Mai :** *Fête du village- Manèges forains*  
*Bal Folk à 20 h 30 à la Salle des Fêtes « Rythme et expression »*
- Dimanche 18 Mai :** *Fête du village –Vide greniers – Manèges forains*

**JUIN 2008**

- Samedi 7 Juin :** *Kermesse de l'école de Machault*
- Samedi 14 Juin :** *Kermesse de l'école de Féricy au Domaine de la Salle*
- Samedi 28 juin :** *Matin - École de Machault : Distribution de livres aux enfants,*  
*Chorale et expos photos à Machault*  
*Soirée - Feu de la saint Jean et danses au Domaine de la salle « le Foyer Rural »*
- Dimanche 29 Juin :** *Midi - Fête et déjeuner champêtre au domaine de la salle*  
*Journée - Tournoi de Football sur le stade avec « le Foyer Rural »*

**JUILLET 2008**

*Chantier international de Jeunes au Domaine de la Salle du 5 au 27 Juillet*  
*Association « Vir'volte » - Soirée d'accueil le samedi 5 juillet*

- Dimanche 13 Juillet :** *Feu d'artifice de Machault*
- Lundi 14 Juillet :** *Brocante vide greniers à Machault*

**AOÛT 2008**

- Lundi 25 Août :** *63 ième Anniversaire de la Libération de Féricy*

## SEPTEMBRE 2008

- Samedi 13 Septembre : Portes ouvertes des Associations de Féricy*  
*Samedi 13 Septembre : Pique - nique et soirée des bénévoles du Domaine de la Salle*  
*Samedi 20 Septembre : Repas des équipes tandem de « l'Amicale Cyclo Féricy Héricy »*  
*Dimanche 21 Septembre : Rallye Tandem à partir de 9h*  
*Samedi 20 ou 27 ou 4/10 : Concert de la Sainte Osmane à l'église (date à préciser)*

## OCTOBRE 2008

- Samedi 11 ou 18 octobre : Soirée Chansons « Association Zig et Zic » (date à préciser)*  
*Samedi 25 Octobre : Repas d'automne « Amicale de la vallée Javot »*

## NOVEMBRE 2008

- Dimanche 2 Novembre : Fête de la Pomme au Domaine de la Salle*  
*Samedi 8 Novembre : Bal Folk « Association Rythme et expression »*  
*Mardi 11 Novembre : Commémoration de l'armistice 1914-1918*  
*Samedi 22 Novembre : Banquet de l'Amicale de la Vallée Javot*  
*Samedi 29 novembre : Soirée Jeux de société et crêpes – Foyer Rural (date à préciser)*

## DÉCEMBRE 2008

- Samedi 6 Décembre : Assemblée générale de l'Amicale de la Vallée Javot*  
*Samedi 13 Décembre : Arbre de Noël de Féricy - Spectacle à la salle des Fêtes*  
*La ballade des Lutins de Noël avec le CCAS*  
*Commune et Caisse des Écoles*

### Compte rendu Commission de l'Animation et de la Vie Associative du vendredi 18 avril 2008 - 20h30

-----

Relevé des points importants de la réunion

#### Ordre du jour :

- Attributions et fonctionnement de la commission municipale
- Calendrier des animations et fêtes 2008 : validation et prévisions
- Fête du village : Samedi 17 et Dimanche 18 mai : organisation
- Fête de la Saint Jean et fête champêtre au Domaine de la Salle
- Questions diverses

#### Personnes présentes :

##### **Les conseillers municipaux de la commission Animation:**

Mme Agnès CHEVRY, M.Daniel AIMAR, M.François GRAGY, M.André MOUTTI,  
Mme Corinne ABOULIN, M.Jean-Marc DEFER

##### **Les présidents (e) d'associations :**

Mme Monique BOUILLET, Présidente de « l' Amicale de la vallée Javot »  
Mme Martine LABAIL, Présidente du « Foyer Rural de Féricy »  
M.Bernard DESPOTS, Président de l'Association Communale de Chasse de Féricy : ACCAF  
Mme Emmanuelle ANDRÉONE, Présidente de l'association « Rythme et expression »

**Les habitants(e) volontaires:**

M. Louis BELLEVILLE, Mme Marie-Françoise BOOS, Mme Sylvianne BOUREUX, Mme Chantal FRANÇOIS, Mlle Louissette GAULTIER, Mme Pierrette GOUGÉ, Mme Cécile GUÉRIN, Mme Catherine ROCHER, M. Jean Emmanuel FLORY, M. Jean-Claude FRANÇOIS, M. Jacques GOUGÉ, M. Roger KAELIN, M. Gérard MEMBRIVES,

**Personnes excusées :**

Mme Karine NUTTIN, Mme Marie Annick MANDET, M. Gérard MANDET, M. Jean-Michel CHEVRY

La commission municipale de l'animation et de la vie associative est ouverte à tous les habitants (e) de Féricy et à tout moment de l'année ; Chacun(e) peut, selon ses propres souhaits et disponibilités, participer à une ou plusieurs animations et fêtes du village.

**Présentation des objectifs de la commission par le rapporteur Jean-Marc DEFER:**

Les attributions :

Extraits de la profession de foi de l'équipe municipale « **Poursuivre et développer le lien entre les habitants, soutenir les associations, créer un lieu de rencontre pour les jeunes, maintenir les animations phares de notre village** »

Harmoniser la vie associative communale et intercommunale pour répondre aux attentes de tous et des jeunes en particulier

Assurer l'accès du plus grand nombre aux activités de loisirs, sportives, culturelles et artistiques

La commission municipale de l'animation et de la vie associative assurera :

La mise en œuvre d'un calendrier annuel partagé des animations et fêtes au village

L'organisation d'animation et de manifestations communales

La gestion du planning d'utilisation des locaux communaux : salle des fêtes, Domaine de la Salle

L'instruction et le suivi des demandes de subventions des associations

**Le fonctionnement :**

La commission se réunira en séance plénière deux fois par an pour mettre au point le calendrier annuel des animations et fêtes

La commission sera amené à se réunir un mois avant chaque manifestation avec les bénévoles concernés et volontaires

Elle sera en outre consulter par le conseil municipal sur les travaux et aménagements de la salle des fêtes

**Tour de table des associations présentes et observations :**

Martine Labail rappelle le rôle important du Foyer Rural dans l'animation du village par la proposition d'activités pour tous à travers des sections sportives et de loisirs.

Bernard Despots signale que la subvention communale attribuée à l'ACCAF est destinée à couvrir en partie des frais d'entretien de chemins communaux (élagages, nettoyage...)

Monique Bouillet fait part du calendrier et des prévisions pour l'Amicale de la Vallée Javot

**Calendrier des animations et fêtes 2008 : validation et prévisions**

Sa 17 et Di 18 Mai : la fête du village avec les forains et la brocante (recherche d'une autre formule pour les années à venir)

Sa 17 : Bal Folk organisé par l'association Rythme et expression

Sa 18 et Di 29 Juin : Fête de la Saint Jean et Déjeuner champêtre au Domaine de la Salle

Concert de la Sainte Osmane en septembre ou Octobre (idée d'un groupe Gospel)

La Fête de la Pomme le Di 2 novembre

A définir, L'arbre de Noël, les lutins, Les passions du bois, la randonnée chorale si elle a lieu, une exposition de photos animalière, une soirée cabaret Jazz...

Tenir compte des dates nationales : le mardi 27 mai la 9<sup>ième</sup> fête des voisins pour proposer aux habitants d'organiser des repas de quartiers, le week end du Patrimoine, le Week end du Goût, Le Téléthon, la fête de la Nature, la fête de la musique...

Autres projets à étudier : Le concours de la plus grosse citrouille qui pourrait être lancé dès ce printemps pour une expo à la fête de la pomme, la fabrication de décorations de Noël à suspendre, les passions des fériens, une expo photos sur le Domaine de la salle, une soirée Chansons animée par Jean Michel Chevry « Zig et Zic » en septembre ou octobre

### **Fête du village : Samedi 17 et Dimanche 18 mai : organisation**

Buvette : Gérard Membrives, Corinne Aboulin, des conseillers...

Le Stand gâteaux du CCAS : Nadège Hamel, Agnès Chevry et d'autres bénévoles...

Brocante accueil : Chantal, Pierrette Gougé, Jean-Marc DEFER et Jean Claude François à la sécurité de la barrière rue Henri Mouton

Brocante marquage : André Moutti, Jacques Gougé, Roger Kaelin...

### **Fête de la Saint Jean et fête champêtre au Domaine de la Salle**

- Proposition de jumeler sur un même week end les 28 et 29 juin, la fête de la Saint Jean le samedi organisée par le Foyer Rural et le déjeuner champêtre le dimanche organisé par la commune au Domaine de la Salle

- Étudier les branchements électriques du Domaine pour cette manifestation

- Proposition de Louissette Gaultier de faire appel à une équilibriste pour une animation sur un fil accompagnée d'un musicien « Au fil du vent », le prix de la prestation annoncé étant élevé, il doit obligatoirement être négocié ...

- Proposition de Daniel Aimar de reconduire l'animation accrobranches qui a eu du succès en juin 2007

### **Questions diverses**

Catherine Rocher fait part d'un projet de manifestation importante en 2009 autour des chevaux de traits ... à suivre pour accueillir cet événement au Domaine de la Salle...

Prochaine réunion le mercredi 7 mai à 20h30 à la salle des fêtes

Le rapporteur de la commission,

Jean-Marc DEFER

## **CONSEIL GENERAL**

Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Conseil Général a décidé de créer « MOBIL'ETUDES77 », dispositif destiné à soutenir les jeunes les plus éloignés de leur lieu d'études.

« MOBIL'ETUDES77 » s'adresse aux jeunes :

- ◇ de moins de 26 ans inscrits dans une formation initiale post bac hors études par correspondance,
- ◇ pouvant justifier d'une adresse fiscale en Seine et Marne,
- ◇ dont le niveau de revenu respecte le barème (revenu brut global inférieur à 30000€). Le foyer fiscal de référence pris en compte étant celui de l'étudiant ou de ses parents.

Concrètement les jeunes concernés bénéficieront d'une aide s'échelonnant de 100 à 650€ par an. Les dossiers de demande sont disponibles sur le site internet : « [www.jeunesse77.fr](http://www.jeunesse77.fr) » et à retourner avant le 15 juillet prochain.

## COMMISSION FINANCES

L'année 2008 est une année de transition. Le conseil municipal élu en mars, majoritairement composé de nouveaux membres, n'a eu qu'un délai d'un mois pour analyser la situation financière de la commune et mettre en place un budget réaliste qui tienne compte des besoins relevés par les différentes commissions et des demandes des fériciens présents à la dernière réunion publique.

Nous remercions l'équipe précédente dont la gestion rigoureuse nous permet d'envisager l'avenir sur des bases saines, à savoir :

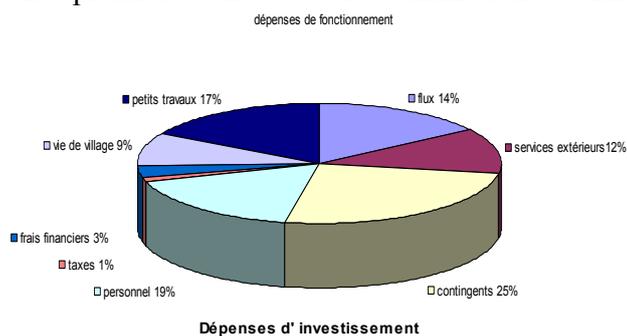
-Un fond de roulement (réserves) de 217 000 euros représentant 250 jours de dépenses de fonctionnement très supérieur à la moyenne de la strate de référence ( communes de 500 à 1 500 habitants),

-Un endettement global de 273000 euros représentant 82% des produits de fonctionnement budgétés pour 2008,

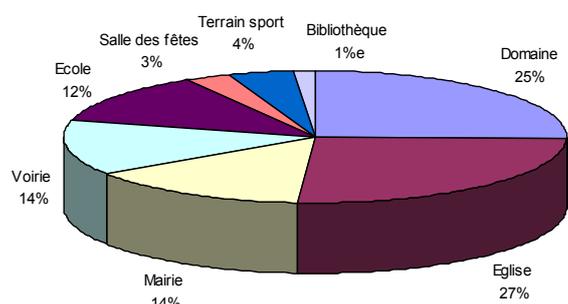
La différence (réserves – dettes) de 56 000 euros représente un niveau « d'endettement net » faible.

Par ailleurs, le domaine de la Salle acquis durant le précédent mandat devrait permettre à la commune de recentrer progressivement son foncier pour créer un coeur de village, permettre la création de synergies et faire dans le futur des économies d'échelle. La vente de certains bâtiments communaux dans les meilleures conditions de marché permettra de subvenir partiellement au financement de ce programme encore à l'étude.

Les premiers constats de la commission des finances sont les suivants :



Les dépenses de fonctionnement annuelles qui intègrent aussi l'entretien et les petits travaux des bâtiments communaux sont peu compressibles, de nouvelles charges incombant de surcroît chaque année aux communes. Elles seront principalement financées en 2008 par les impôts et taxes (environ 63%) par les dotations et subventions publiques (et 32%). Les actions sur le budget de fonctionnement restent mineures.



Les dépenses d'équipement inscrites au budget d'investissement de 2008 concernent la restauration des vitraux de l'église (dont 80% sont financés par voie de subvention), les travaux à initier dans le domaine de la Salle, la voirie et la sécurité, l'isolation et l'entretien des autres bâtiments communaux. Ces différents travaux feront l'objet d'un examen attentif puisqu'ils sont financés à 65% par l'utilisation des réserves.

Il a été décidé de mettre en place dès 2008 un véritable

débat d'orientation budgétaire pluriannuel qui permettra d'apprécier les différentes marges de manœuvre (endettement net, fiscalité, subventions...) dont dispose la commune pour mener à bien :

-dans un futur proche, le contrat triennal de voirie et le troisième contrat rural qui, déduction faite des subventions, représenteront un solde à financer d'environ 130 000 euros.

-dans une perspective de long terme, le programme qui sera retenu pour la restauration du domaine de la Salle, ce par tranches successives afin de répondre au mieux aux besoins de la commune et sans déséquilibrer ses comptes.

**COMMISSION DES  
BENEVOLES DU DOMAINE DE LA SALLE**

Afin de soutenir et de fédérer l'action de l'ensemble des bénévoles qui agissent au niveau du domaine de La Salle, le conseil municipal a donc créé une nouvelle commission : « les bénévoles du domaine de La Salle ». Claire Kulekci est le rapporteur de cette commission dont le rôle est celui de plaque tournante entre les bénévoles acteurs sur le terrain et le conseil municipal.

Comme à l'habitude, une réunion se tient avec tous ceux qui veulent y participer le dernier vendredi de chaque mois à 20h30. « La lettre des bénévoles », reflet très apprécié de l'action est toujours directement gérée par les bénévoles mais sera financée par la Mairie. Cette structure devrait permettre de gérer au plus près l'adéquation entre les besoins et les actions.

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

Le prochain travail de grande envergure sera le désenvasement du canal souterrain. Nous avons besoin du plus grand nombre afin de faire une chaîne, il faudra des seaux, des bottes, du courage et de la bonne humeur... Rendez-vous le **samedi 7 juin à 9h** au canal et il est possible que cela dure... une bonne partie de la journée. Pensez à la pause de midi tirée du sac. Merci d'avance.

**DOMAINE DE LA SALLE**

**Pour les travaux habituels de nettoyage du parc et des bâtiments**

**RENDEZ-VOUS DES BENEVOLES**

**LE SAMEDI MATIN**

**DE 8 H à 12 H**

**sauf le week-end qui suit la réunion qui a lieu le dernier vendredi de chaque mois : samedi  
remplacé par le dimanche de 9h à 12h**

Consultez le panneau d'affichage sur la grille.

**CCAS**

Le centre communal d'action sociale est constitué de huit membres :

Mesdames HAMEL Nadège, GOUGE Pierrette, D'ALLIVILLEE Odile, LEVIONNOIS Françoise,  
KULEKCI Claire, MANDET Marie-ANNICK,  
Messieurs AIMAR Daniel, MOUTTI André.

Nous sommes à votre disposition pour toutes informations concernant la vie pratique au sein de notre village et plus particulièrement :

- organisation de la garde d'enfants,
- aide à la personne à domicile,
- participation à de petits travaux pour les personnes à mobilité réduite,

et toutes autres questions de la vie courante.

Nous avons étudié pour les personnes ayant du mal à se déplacer la possibilité de pouvoir se fournir malgré tout en livre à la bibliothèque. Voir article page 27.

Nous sommes à votre disposition, vous pouvez nous joindre au : 01 64 23 85 26

## Le RPI Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Comme vous le savez le RPI regroupe les communes de Machault et de Féricy et gère tout ce qui à trait à l'école : fournitures scolaires, voyages, cantines.....

Mr Fréville maire de Machault a été réélu président et Mme Fourgoux Leclerc prend le poste de vice présidente pour cette année.

La réunion du 15 avril dernier a eu pour objet la rédaction d'une nouvelle convention entre les deux communes et les directrices des écoles de Machault et de Féricy. Celle ci défini la participation financière annuelle aux voyages scolaires des enfants soit 40€ par élèves avec une augmentation annuelle proportionnelle à l'inflation. Cette participation financière servira exclusivement aux voyages pédagogiques organisés par les directrices de chaque école en accord avec l'inspection académique.

Elle stipule également qu'aucune subvention exceptionnelle ne sera accordée, et que les enseignants devront communiquer pour information leur projet au SIRP avant d'en parler aux familles.

L' effectif des demi pensionnaires est de plus en plus important, 125 enfants en moyenne par jour. C'est pourquoi, au delà de 110 enfants une 5<sup>ème</sup> personne viendra épauler les 4 déjà employées pour gérer ce temps du repas.

Pour tous renseignements concernant la cantine , n'hésitez pas à contacter la mairie de Machault au 01.64.23 85.76

### VIE SCOLAIRE ECOLE

#### « Le bonhomme d'hiver »

Dans le cadre d'un atelier bénévole ouvert aux enfants le mercredi le sujet du bonhomme d'hiver a été présenté.

Après explication leurs avis leur a été demandé pour la réalisation de ce personnage .

C'est avec passion, entrain et joies qu'ils ont choisi de réaliser la « **madame d'hiver** ».

Fiers de leur participation et réalisation et surtout d'avoir apporté leur touche personnelle à un élément de tradition.

Tous les commentaires ainsi que la participation active des personnes ayant des idées sur la réalisation de ce type de projet sont les bienvenus.

**« L'important étant de joindre l'action à la parole. »**

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2007/2008.**

Enseignants : Mesdames Faure et Jacques, directrices.

Mesdames Coma, Demoncey et Joly

Mr Jacques

M<sup>elle</sup> Battendier, excusée.

Représentants de parents d'élèves : Mesdames Bâinachi, Bichat, Demichelis, Leclerc et Veauvy

Messieurs Carpenter et Roux

Municipalités : Mme Mouraud, Maire de Féricy.

Mr Fréville, maire de Machault, Président du SIRP.

Mr Despot, commission scolaire de Féricy

Mme Martin, commission scolaire de Machault.

D.D.E.N : Mme Pottier

La séance débute à 19h30.

Avant d'aborder le premier point, Mme Jacques rappelle aux représentants des parents d'élèves qu'ils peuvent contacter les deux directrices sans attendre le Conseil d'école en cas de questions des parents concernant les écoles.

### Prévision des effectifs pour la rentrée 2008 :

Machault :	Féricy	Maternelle : 64
Petite Section 16 Machault + 6 Féricy	CE1 16	Elémentaire : 84
Moyenne Section 18	CE2 17	
Grande Section 24	CM1 21	
Cours réparatoire 16	CM2 14	
total 80 élèves	68 élèves	

### 2) Exercices d'évacuation :

A Machault, l'exercice du premier trimestre a eu lieu le vendredi 21 décembre 2007 à 10h45. Ce dernier a duré 1 min 30. Les rôles ont été répartis au sein de l'école. Chaque ATSEM (attachées territoriales au service de l'école maternelle) doit vérifier les toilettes attenantes à la classe pendant que les enseignants munis des cahiers d'appel emmènent leur groupe d'enfants devant l'école. A Féricy, un exercice a été effectué en 55s. Les enfants sont sortis dans la cour comme il est prévu par la commission de sécurité.

### 3) Bilan des actions :

A Machault, une action a été menée auprès de l'organisme Pegasus. Les enfants se sont dessinés et leur bonhomme ont été imprimés sur des torchons. Un premier lot de 150 torchons a été vendu en une semaine. Beaucoup de parents se sont mobilisés auprès des familles et de leur entourage. Nous avons dû passer une deuxième commande de 100 torchons pour répondre aux demandes des parents. Actuellement, il nous en reste 46. Nous allons passer une information dans les cahiers et dans Machault Infos afin d'épuiser le stock.

En conclusion, nous tenions vraiment à remercier les parents et nos ATSEM qui se sont activement investis dans cette opération.

A Féricy, des cartes de vœux ont été vendues sur la commune ; le bénéfice de cette action est d'environ 300 euros. La soirée du loto a rapporté 650 euros à la coopérative scolaire.

### 4) Intervenants :

A Machault, l'école a fait appel à deux associations :

Les maisons du Bornage à Veneux les Sablons.

1<sup>ère</sup> intervention : jeudi 22 novembre 2007. ( PS/GS les mammifères, MS l'arbre, GS/CP les insectes ).

2<sup>ème</sup> intervention : lundi 17 mars 2008. ( PS/GS éveil des sens sur le thème de l'eau, MS les insectes, GS/CP le papier recyclé ).

3<sup>ème</sup> intervention : vendredi 18 avril 2008. ( PS/GS les arbres, MS les mammifères, GS/CP éveil des sens sur le thème de l'eau ).

4<sup>ème</sup> intervention : lundi 26 mai 2008. ( PS/GS éveil des sens, découverte de la forêt, MS éveil des sens, découverte de la forêt, GS/CP : jeu de piste, découverte de la forêt ).

5<sup>ème</sup> intervention : vendredi 13 juin 2008. ( PS/GS les insectes, MS éveil des sens sur le thème de l'eau, GS/CP : les arbres).

le conservatoire National des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles.

1<sup>ère</sup> animation : le 24 janvier 2008. ( PS/GS les plantes aromatiques, MS les plantes tinctoriales, GS/CP les plantes à épices).

2<sup>ème</sup> animation : le 08 avril 2008. ( PS/GS les plantes à fibres, MS les plantes à parfum et fabrication de parfums, GS/CP les plantes à fibres).

La Compagnie des 3 chardons : Intervention le vendredi 23 novembre 2007 d'une comédienne pour un spectacle : « Paillasse l'épouvantail ».

A Féricy,

### **Notre sortie à la cité des sciences et de l'industrie.**

Mardi 18 mars, nous sommes partis avec les CE2 CM1 à la cité des sciences. Arrivés là bas vers 10h20, nous avons pris l'escalator pour aller poser nos manteaux et nos sacs mais il n'y avait plus de place, alors nous sommes remontés et avons repris un autre escalier pour aller découvrir l'exposition « Le zizi sexuel » à 11h45.

Nous nous sommes répartis en trois groupes : un avec la maîtresse, un avec le père d'Emilie et un avec la mère d'Antoine.

Il y avait des jeux , des activités, et des émissions. Nous avons commencé par écouter dans une enceinte les différents baisers des amis de Titeuf. Cette machine nous expliquait que tout le monde ne pratiquait pas les mêmes baisers. Il y en a des tous baveux, des pétants, des romantiques.... Après nous avons vu un gros cœur qu'il fallait serrer pour voir la force de notre amour. Nous avons vu une vidéo qui expliquait ce qu'était un pédophile. Nous avons joué à découvrir de quelles parties du corps provenaient des odeurs !!!!Nous avons, aussi découvert à quoi nous allons ressembler après la puberté....Un peu plus tard nous sommes allés sur un lit en forme de cœur et au plafond il y avait un écran qui nous a permis de regarder des extraits de films romantiques. Ensuite nous avons manipulé des têtes pour qu'elles s'embrassent avec la langue... Pour finir nous sommes allés dans une salle interdite aux grandes personnes. Alors « chut » on ne vous dira rien....

Nous sommes redescendus au niveau 1 pour retrouver les CE2 CM1 qui étaient à la « Cité des enfants ». Nous sommes alors sortis pour trouver un endroit agréable pour pique niquer. Pendant que nous mangions des pigeons sont venus picorer toutes nos miettes et nous étions heureux de leurs en donner.

A 14h30 nous sommes allés voir un film en 3D qui s'intitulait « Les monstres des abysses ». Le film a duré 15 minutes . Les plus jeunes criaient car il y avait un monstre qui nous hurlait dessus et des poissons tout moches qui avalaient des poissons aussi moches qu'eux. C'était surprenant, car c'était la première fois que je voyais un film en 3D. Nous avons appris grâce à ce film que certains poissons fabriquaient de la lumière fluo.

Après le film, nous sommes allés voir une exposition sur la lumière. C'était très intéressant. Il y avait des jeux de lumières, des expériences à faire. J'ai pu voir mon œil en très très gros, j'ai vu des globules rouges au microscope et nous nous sommes vus à l'infini grâce à des miroirs...Stupéfiant !

Nous avons goûté en vitesse car le bus nous attendait. On a repris l'escalator pour descendre au niveau 1, afin de rejoindre le parking réservé au bus. Le retour a duré environ 1h30. Nous sommes arrivés à 17h30, donc avec une ½ heure d'avance sur l'horaire prévu. Nous avons du attendre jusqu'à 18h l'arrivée des parents.

Cette sortie était intéressante, et marrante.

## La bibliothèque de 1972 à nos jours.

Créée en 1972 par Madame Amado, la bibliothèque était au départ au premier étage de la mairie dans un local de 8 à 10mètre carré.

Puis en 1992, elle a été transférée dans la petite pièce de la rue d'Auxy.

Quelques années plus tard, nous avons pu nous installer dans la grande pièce voisine, ancienne petite école de Féricy.

Parallèlement, nous avons reçu de nos lecteurs de nombreux livres, et nous ne les remercierons jamais assez. Afin de pouvoir ranger tous ces dons, Monsieur Winckel a ajouté des étagères et à rehaussé celles existantes.

Je suis heureuse de pouvoir donner les noms de tous les gens qui ont œuvré en tant que bénévoles pour faire vivre cette bibliothèque : Mesdames Amado, Ridet, Bergue, Leblanc, Geneste, Marthe, Chabot, Labarre, Girard, Gougé, Marie Defer, Auvray, Flory, Siroux, Vedrenne, Monin, Doré, Lechevalier ainsi que Messieurs, Defer et Doré.

Je remercie encore aujourd'hui Messieurs Despots, Nicod, Thomas, Patrick Le Guen et Maurice Defer qui ont participé au déménagement en 1992.

Jusqu'en 2004, Madame Brion, Monsieur Castelli, Monsieur et Madame Winckel et moi même avons été responsables de ce lieu, qui n'est ni une cour de récréation, ni un bar....

C'est un endroit, comme aux archives départementales où les lecteurs aiment être au calme, pour choisir des livres, parler de ceux qu'ils ont lus, demander des conseils ou des livres qu'ils ne trouvent pas. Quant à ceux qui découvrent des documents qu'ils peuvent consulter sur place, ( encyclopédies, histoire de l'église de Féricy, de Barbeaux...) ils aiment le faire en toute tranquillité.

Faute de place, certains ouvrages ont été archivés. La liste de tous ces livres souvent anciens, se trouve à la bibliothèque et vous pouvez les demander pour les redécouvrir.

Nous aimons aussi accueillir les plus jeunes pour leur faire découvrir tous ces livres et les inciter au plaisir de la lecture.

Madame Gilberte Kurz (mai 2004)

Depuis 2004, l'équipe a changé. L'informatique est arrivé. Ce sont désormais Monsieur et Madame Winckel, Monsieur et Madame Mandet, Madame Laforgue, A Moutti, C Lecrôme, I Lebon, P Gougé, V Doré, Mr et Mme Content, Madame Appia qui vous accueillent dans ce lieu tranquille, et propice à créer du plaisir et du lien.



# Bibliothèque municipale

Bilan à la fin 2007 :

## Fonds d'ouvrages :

La bibliothèque de Féricy est constituée actuellement d'un fonds propre de **3365 livres** se répartissant en **2729 livres pour adultes et 636 pour la jeunesse**. Ces chiffres sont en légère augmentation par rapport à 2006, essentiellement grâce aux dons de fériciens que nous remercions.

Le nombre d'ouvrages en dépôt-prêt de la Médiathèque Départementale est de **1553 pour adultes et 483 pour la jeunesse**.

Au total nous avons donc actuellement **5401 ouvrages en rayons**.

Notre fonds de CD audio, environ 200 titres tous prêtés par la médiathèque, a été complètement renouvelé en 2007.

Les romans policiers adultes sont au nombre d'environ 200, dont la moitié en fonds propre.

## Prêts :

En 2007, **881 prêts** ont été réalisés.

Sur les **110 lecteurs inscrits**, **49 ont emprunté au moins un ouvrage** au cours de l'année. En dehors de l'école, 21 lecteurs ont emprunté au moins 10 ouvrages et 33 lecteurs en ont emprunté au moins 5.

**L'école de Féricy a emprunté directement 196 livres** à l'occasion des 2 passages annuels du Bibliobus.

Selon les 2 catégories principales d'emprunteurs, les prêts se répartissent ainsi :

-adultes : **452 prêts**  
-jeunes : **429 prêts**

## Réservations :

Les lecteurs ont la possibilité de commander chaque mois les ouvrages de leur choix auprès de la Médiathèque de Seine et Marne ce qui permet de bénéficier d'un catalogue très vaste.

Depuis le milieu de l'année 2007, ce système de réservation-navette de livres fonctionne directement par fiches informatisées transmises par e-mail à la Médiathèque.

En 2008, nous devrions avoir un accès direct au catalogue en ligne de la Médiathèque, ce qui nous donnera une meilleure visibilité des livres disponibles.

## Bénévoles :

Nous remercions les 14 bénévoles qui ont assuré les permanences des mercredi et samedi au cours de l'année.

D'autres bénévoles qui souhaiteraient se joindre à l'équipe actuelle sont les bienvenus, selon le temps de présence qu'ils souhaitent consacrer à cette activité.

## Pour 2008... :

### Club de lecture :

En 2008, nous encourageons ceux qui le souhaitent à rédiger de brèves fiches de lecture ou à venir parler en petit comité de livres qu'ils ont lus, afin de faire partager leurs impressions aux autres lecteurs. Des revues de critiques littéraires sont également mises à disposition pour les aider dans leurs choix.

### Prêts à domicile :

Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, nous pourrions créer un service de prêt à domicile à partir de demandes des intéressés, avec l'aide éventuelle de voisins ou amis.

Des bénévoles souhaitant s'impliquer dans ce service peuvent bien entendu se faire connaître.

### Bibliobus :

Lors du récent passage du Bibliobus en mars, nous avons renouvelé environ 180 ouvrages prêtés par la Médiathèque.

Nous rappelons, notamment aux nouveaux habitants de Féricy, que l'inscription à la Bibliothèque municipale et le prêt des ouvrages sont gratuits.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont le **samedi et le mercredi de 15h à 17h**.

Pour tous renseignements sur la bibliothèque et son fonctionnement, vous pouvez contacter :

Mr. et Mme Winkel tel : 01 64 23 82 38

G.Mandet tel : 01 64 23 61 81

Mairie de Féricy tel : 01 64 23 85 26

Les Chroniques de Féricy

## Liste des associations de FÉRICY

<b>CAISSE des ÉCOLES</b>	Monsieur Daniel AIMAR Madame FOURGOUX LECLERC Madame FAURE-RAUSCHER Brigitte	Président Déléguée Déléguée
<b>COOPÉRATIVE SCOLAIRE</b> École : tél. : 01.64.23.82.04	Madame FAURE-RAUSCHER Brigitte Madame JOLY Véronique	Directrice
<b>FOYER RURAL de FÉRICY</b> tél. : 01.64.23.86.69	Madame LABAIL Martine Madame LEBON Isabelle Monsieur MEMBRIVES Gérard Madame MOURAUD Monique Monsieur PATEROUR Benoit Madame LAFORGUE Catherine Madame LEBON Isabelle Madame MANDET Marie-Annick Madame PATEROUR Joëlle Madame NUTTIN Karine Madame DEFER Marie	Présidente Vice-Présidente Vice-Président Anglais enfants Tennis de table Marche active Gymnastique Yoga Multisports Atelier manuel Atelier dessin
<b>AMICALE CYCLO FERICY HERICY</b> (A.C.F.H.) 01 64 23 61 81	Monsieur Gérard MANDET	Vice-Président
<b>CC SPORT</b> tél. : 01 60 74 28 46	Monsieur Christophe CHAZEL	Président
<b>AMICALE DE LA VALLÉE JAVOT</b> tél. : 01.64.23.65.06	Madame BOUILLET Monique	Présidente
<b>ASSOCIATION COMMUNALE de CHASSE AGRÉÉE de FÉRICY</b> tél. : 01.64.23.86.31	Monsieur DESPOTS Bernard	Président
<b>ASSOCIATION pour la PROTECTION de L'ENVIRONNEMENT de FÉRICY</b> tél. : 01.64.23.62.58	Monsieur DOLLÉ Dominique	Président
<b>ASSOCIATION PRODUITS et TERROIR de SEINE et MARNE</b>	Monsieur LEVIONNOIS Alain	Membre
<b>ASSOCIATION " Zig et Zic "</b>	Monsieur CHEVRY Jean-Michel	Président
<b>ASSOCIATION " Rythme et expression »</b>	Madame ANDREONE Emmanuelle	Présidente
<b>ASSOCIATION pour le MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE AMAP</b>	Collégiale	

## AMICALE DE LA VALLEE JAVOT (EX-ASSOCIATION DES ANCIENS DE FÉRICY)

Cette année le 12 janvier nous avons fêté le nouvel an en partageant la galette traditionnelle dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et amicale.

Le 2 février nous avons été invités par le club des aînés de Machault à savourer leur fameuse choucroute. C'est pour nous l'occasion de participer aux échanges intercommunaux en direction d'une association amie. Il faut noter que nos amis de Machault participent en assez bon nombre à nos différentes manifestations.

Le samedi 16 février une bonne quarantaine d'adhérents et amis se sont retrouvés à la salle des fêtes. Au cours de cet après midi Madame et Monsieur LEDIEU nous ont encore une fois régalé de délicieuses gaufres, accompagnées des bonnes confitures faites maison par nos adhérentes.

Le samedi 26 avril nous avons eu notre repas dansant pour célébrer deux octogénaires Mesdames DEFER Marie et PIAUT Léontine. Ce repas a été préparé par la maison Depreytère. Nous étions presque une soixantaine. La salle était toujours aussi joliment décorée par Mesdames ROBERT Suzanne et MALLET Jacqueline.

Pendant toutes ces réunions nous passons un moment agréable car nous nous retrouvons dans une ambiance amicale et détendue. En juin, il nous reste à fixer une date soit pour organiser un buffet campagnard ou une promenade de 4 heures sur la Seine depuis Melun avec repas sur le bateau. Mais pour cette dernière prestation nous devons être au minimum une quarantaine. Si vous êtes intéressés veuillez nous en informer. Si cette promenade ne peut se faire en juin, nous tenterons de la réaliser début octobre.

M. BOUILLET



### JEAN MICHEL CHEVRY

Quand vous posez la question : Connaissez-vous le Kraï de Primorsk ? Votre interlocuteur vous regarde comme si vous étiez un extraterrestre sauf ceux qui ont lu le Michel Strogoff de Jules Verne...

Au travers d'un voyage à bord du Transibérien (construit en 1903), à partir d'Irkoustk, au bord du lac Baïkal, jusqu'à Vladivostok, nous découvrons une Sibérie inattendue. Anna GAVALDA qui a préfacé cet ouvrage, nous explique qu'elle est revenue de ce pays, sonnée, saoulée, tourneboulée, ragaillardie, réchauffée, changée, différente... Elle ajoute que ce carnet et sa bande-son disent mieux que n'importe quelle thèse...

Les très belles photos et le CD (offert) de musique, de témoignages, de documents et de chansons de l'auteur nous font connaître cette partie de la Sibérie dans toute sa beauté. Le CD joint à ce livre vous propose d'ajouter une dimension sonore à votre lecture. Ainsi, vous pourrez retrouver l'ambiance du transsibérien, des spectacles donnés en notre honneur, des crissements de nos pas sur le Baïkal gelé, les chants des moines bouddhistes ou encore ceux ve-

nus d'une église orthodoxe. Quelques unes de nos chansons, des chants populaires Russes de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et d'autres scènes de vie et de voyage

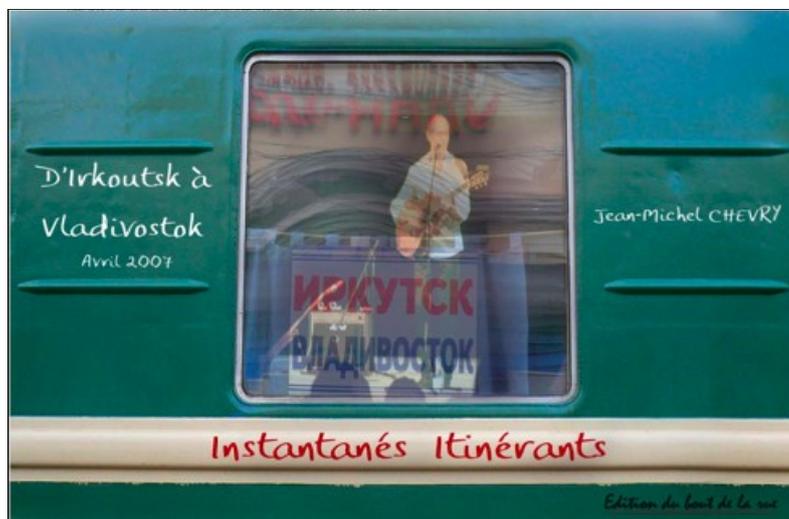
Tous ces éléments sonores ont été récoltés au cours du voyage. Durée : 42 mn 48 s.

Samedi 24 mai dédicaces à la librairie de l'escalier à Melun, à partir de 16 h.

Dimanche 25 mai dédicaces et concert à "Les Clerimois" (89)

Dimanche 1er juin : dédicaces à la tête des trains à Tousson à partir de 17 h

Samedi 14 juin : dédicaces à la librairie de Vaux à Vaux le penil à partir de 16 h30.



## Qu'est-ce qu'une jachère fleurie ?

C'est une parcelle ensemencée avec un mélange de fleurs de type ornemental (centaurées, cosmos, zinnia, lin...) produisant un couvert fleuri de 50 cm à 1m de hauteur.

## Pourquoi des jachères fleuries ?

Un intérêt paysager car elles mettent en valeur les abords du village.

Vous avez sans doute remarqué l'été dernier des parcelles parsemées de fleurs multicolores. Il s'agit de « jachères fleuries » cette opération sera reconduite et organisée par l'Association Communale de Chasse Agréée de Féricy (ACCAF) avec l'aide d'une partie de la subvention communale ; dans un souci de préserver la biodiversité.

Les jachères fleuries sont source de nectar et de pollen (trèfle blanc, sarrasin, bleuet...) pour les abeilles notamment, elles permettent ainsi de pallier au manque de nourriture pour les butineurs qui peut se faire ressentir à certaines périodes. Au-delà des diverses agressions dont l'abeille fait l'objet, indiquons simplement que sans abeille, 80 % des plantes et arbres à fleurs n'auraient pas une pollinisation suffisante. La présence d'insectes attire la petite faune : gibier mais aussi oiseaux.

Aujourd'hui, la tendance est à la hausse. Cette démarche permet d'intégrer l'aménagement du territoire, l'entretien de l'espace rural et la préservation de la biodiversité.

Le Président  
B. DESPOTS



<b>Amicale Cyclo Féricy Héricy (ACFH)</b>
---

L'Amicale Cyclo Féricy Héricy vous propose un calendrier de rallyes cyclotouristes pour tous niveaux et des sorties dominicales à partir de Féricy ou de Héricy, ainsi que des randonnées pédestres, dont vous trouverez les détails ci-dessous pour le printemps et l'été 2008:

### Calendrier cyclo

Date	Lieu		RDV	
Di 18 mai	Héricy	Sortie club	8h	
<b>Di 25 mai</b>	<b>Rozay en brie</b>		<b>8h00</b>	
<b>Di 1 juin</b>	<b>Ponthierry</b>		<b>8h</b>	
Di 8 juin	Savigny Le Temple		8h	50, 78, 108 km
<b>11-21 juin</b>	<b>Paris-Nice</b>			
Sa 14 juin	Auxerre (89)	La Franck Pineau		100,140,180 km
Di 15 juin	Féricy	Sortie club	8h	
<b>21-22 juin</b>	<b>WE Club</b>	<b>Seillac</b>		
<b>Di 22 juin</b>	<b>Verneuil l'Etang</b>		<b>8h</b>	
Di 29 juin	Féricy	Sortie club	8h	
<b>1 au 4 juil</b>	<b>Paris-Montbéliard</b>	<b>4jours (inscript. avant 1<sup>er</sup> avril)</b>		<b>500 km</b>
Di juillet	Héricy	Sortie club	8h	
Di août	Féricy	Sortie club	8h	
<b>Di 24 août</b>	<b>Dammarie (1)</b>	<b>Gymnase Jean Zay</b>	<b>8h</b>	<b>45,65,80,110km</b>
<b>Di 7 sept</b>	<b>Souppes sur Loing(2)</b>	<b>Gymnase</b>	<b>8h</b>	
<b>Di 7 sept</b>	<b>Avon (1)</b>	<b>Maison dans la Vallée</b>	<b>8h</b>	<b>60,100 km</b>
<b>Sa 13 sept</b>	<b>Levallois-Honfleur</b>			<b>207 km</b>
<b>Di 21 sept</b>	<b>Château-Landon (1)(2)</b>	<b>Parc de la Tabarderie</b>	<b>8h</b>	

(1) + VTT

(2) + Randonnée Pédestre

prévoir d'arriver au moins 15 mn avant les horaires indiqués qui sont les heures de départ

### Calendrier marche

**Samedi 14 Juin**                      **Randonnée UFOLEP**  
**détails à venir . contact Claude HUMBERT 01 60 66 30 21)**

**Dimanche 29 Juin**                      **THOMERY gare**                      **8H30**

**Dimanche 13 Juillet**                      **VULAINES La touffe**                      **8H30**

**Dimanche 27 Juillet**                      **HERICY Parking Orangerie**                      **8H30**

**Pas de marche en Août**

Pour les pratiquants du tandem, l'ACFH et l'Amicale Cyclo Tandémiste de France organisent deux randonnées les 20 et 21 septembre, à partir de Féricy.

Chaque randonnée se déroulera sur environ 70km, avec un repas le samedi soir à la salle des fêtes. Inscription : 10€ par équipage pour les 2 randonnées et 10€ par personne pour le repas.

Enfin les amateurs de VTT ne sont pas oubliés avec un rallye organisé par l'ACFH le 5 octobre sur 4 circuits de 16, 25, 35 et 50km en forêt de Fontainebleau à partir de la Faisanderie. Inscriptions : 5 € pour les licenciés et 6€ pour les non licenciés. Nombreux lots tirés au sort dont un GPS.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter les membres du club habitant Féricy :

Jean Luc Boucher tel : 01 60 74 24 64

Gérard Mandet tel : 01 64 23 61 81

Gérard Membrives tel : 01 64 23 85 06

William Robert tel : 01 64 23 67 43

Vous trouverez certainement dans notre programme une activité correspondant à vos attentes ...



Le dimanche 11 mai

Il y a eu 135 inscrits aux différents parcours cyclo et 45 marcheurs sur les 2 circuits de 11 et 16km.

**AMAP**  
**ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN**  
**D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE**

Une nouvelle AMAP a ouvert ses portes à Féricy elle s'est créée le 23 novembre dernier sous le nom « Le clou de girafe ». Les décisions se prennent de manière collégiale, il n'y a donc aucun président.

Il y a déjà une demande honorée de 35 paniers. Tous ceux qui désireraient trouver une fois par semaine un panier de légumes frais de saison, cueillis le matin même et ceci toute l'année peuvent venir s'inscrire sur une liste d'attente et sont les bienvenus ! Vous pouvez venir rencontrer les membres de cette association tous les **mercredis entre 18h30 et 19h30 dans les communs du domaine de la Salle.**

Un dépôt de pain de fabrication « biologique » va se créer dans le cadre de la démarche de l'AMAP au même endroit. Que tous ceux qui sont intéressés se manifestent le mercredi pour une dégustation et une éventuelle inscription.

Toutes les possibilités d'inscription vous seront exposées à ce moment là.

**8 MAI 2008**

Samedi 8 mai 2008, 11 heures du matin sur la place du monument aux morts de Féricy, une quarantaine de personnes sont réunies pour célébrer le souvenir de la fin de la seconde guerre mondiale le 8 mai 1945. L'émotion perlait à travers les paroles de Daniel AIMAR Maire de Féricy en nous lisant la lettre de Monsieur le ministre des anciens combattants, ce texte rappelait les événements tragiques de cette époque. Deux gerbes furent déposées, l'une du conseil municipal l'autre de l'association des anciens combattants. Après ces quelques minutes d'émotion le verre de l'amitié nous attendait à la salle des fêtes.



Lecture de la lettre de Monsieur le Ministre.



Dépôt de la gerbe des anciens combattants

**SECTEUR PAROISSIAL  
DU CHATELET EN BRIE**

Horaire des messes deuxième trimestre 2008 :  
Tous les dimanche au Chatelet en Brie à 11 heures, sauf le 18 mai pour le  
rassemblement diocésain à Tournan en Brie

Les samedis à 18h30

Sivry Courtry	Premier samedi du mois	7 juin
Féricy	Deuxième samedi du mois	14 juin
Pamfou	Troisième samedi du mois	21 juin
Les Ecrennes	Quatrième samedi du mois	24 mai - 28 juin

Du premier juillet au 15 septembre 2008 messe unique le dimanche à 11 heures au Chatelet en Brie

## LE PONT DE LA GIRAFE.

En mai 1972, Monsieur Marcel François faisait paraître dans les chroniques de Féricy l'histoire du pont de la girafe. Or, dernièrement j'ai reçu la visite de Monsieur Ceruti de Vulaines qui s'intéresse à cette histoire. Il voulait retrouver le parcours exact de la girafe dans notre région. Cela se passait en 1827, il y a 181 ans...

Vous pouvez également, trouver à la bibliothèque le livre « La girafe de Charles X » de Allan Mickaël. De plus, j'ai acheté récemment « les avatars de Zarafa, première girafe de France , chroniques d'une girafomania 1826-1843 »

Et vous saurez pourquoi nous avons à Féricy le pont de la Girafe...  
Ci joint le texte de Mr Ceruti et Mr François.

Gilberte Kurz.

*Un jour où je faisais du vélo autour de chez moi ( j'habite Vulaines) je traversais un pont dénommé « le pont de la girafe », je fus surpris de ce nom, d'autant plus que je revenais du Kenya où vit mon fils. Pourquoi un pont de la girafe entre Féricy et le Châtelet . Soudain un souvenir revint, l'histoire de la girafe de Charles X dont j'avais relu les aventures avant mon voyage. Je téléphonais à la mairie qui me mit en relation avec Madane Kurz et elle me confirma l'origine de nom en me donnant un ancien article du bulletin municipal. Voici l'article qu'écrivait Mr François en 1972 :*

*Le pont de la girafe .*

*Autrefois, la vallée Javot formait une voirie servant à la desserte des vignes. Y aboutissait la rue aux vaches ainsi nommée parce qu'elle servait à mener en pâture dans la vallée les vaches que chaque paysan possédait ( aujourd'hui une partie de la route du Châtelet) et d'autre part la rue Tarée empruntant également la vallée venait se joindre en un gué servant à passer pour se rendre à la Vue, celle ci se trouvant isolée en cas de débordement du rû de Javot.*

*Ce n'est qu'en 1825 que ce chemin fut raccordé à la route de Châtelet et empierré. Aussi le conseil municipal décida-t-il de faire un ponceau pour passer à pieds secs et acheta les terrains nécessaires à cet effet. Pourquoi, ce pont prit-il ce nom ?*

*Remontons à l'origine de l'histoire. Un fait bien oublié aujourd'hui. En 1826, Mohamet Aly, vice-roi d'Egypte, fit don à la France et à l'Angleterre de deux girafeaux capturés dans une chasse au Soudan.*

*Le consul de France en Egypte fit diligence pour diriger ce don sur le pays. La girafe arriva à Marseille le 28 octobre 1826, par « Les deux frères » navire assurant la liaison Alexandrie, Livourne, Marseille.*

*Gardée à Marseille, sous la protection du préfet, Christophe de Villeneuve pour l'hiver. Geoffroy St Hilaire fut chargé d'acheminer ce cadeau sur Paris, par la route. Procession qui se déroula à travers la France conduite par un peloton de gendarmes à cheval, la girafe, tenue en laisse par ses gardiens, encadrée par des gendarmes à pied, pour contenir la foule curieuse, arriva le samedi 30 juin 1827 à cinq heures du soir à Paris.*

*Présentée le matin suivant à Charles X, en grand appareil encadrée par des professeurs du Muséum, et des dignitaires de l'Université en grande tenue, avec des massiers des facultés.*

*C'était un événement considérable, les français n'avaient jamais vu cet animal, en 6 mois, 600000 visiteurs vinrent voir dans la rotonde du jardin des plantes, cette curiosité. Sur le passage du convoi, une foule considérable se pressait , venant de 40 kms.*

*Une véritable « girafomanie » envahit la France, enseignes « A la Girafe » sur le parcours, papiers peints, bonbonnières, tabatières, services de table ( les assiettes de la Girafe sont très recherchées par les antiquaires aujourd'hui), la coiffure, la mode et même l'épidémie de grippe qui sévit cet hiver là, sera la grippe de la Girafe.*

*L'opposition même créa une médaille, à la girafe , avec la phrase dénaturée attribuée à Charles X à son retour en France en 1814 « Messieurs, il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'une grande bête en plus . »*

*Le ponceau construit par Laurent entrepreneur à l'époque du passage du convoi de la Girafe au Châtelet subit l'ambiance de l'époque et prit le nom de « Pont de la girafe ». Il fut inauguré le 15 octobre 1827, il s'écroula et fut reconstruit à deux arches tel qu'il est présentement en 1866. »*

*Monsieur François.*

Je compris tout de suite que la girafe n'était pas passée sur le pont auquel elle donne son nom ; mais la question était de savoir si les habitants de Féricy avaient pu voir l'animal passer près de chez eux, ou si le fait de la baptiser ainsi n'est qu'un témoignage de plus de cette fameuse girafomania.

Cette question n'est pas si simple que l'on pourrait le croire car si nous connaissons assez bien son itinéraire de Marseille à Joigny, ensuite il y a un trou de Joigny à Villeneuve Saint-Georges. Or, il existe plusieurs itinéraires possibles entre ces deux villes : soit par Montargis, soit par Fontainebleau, soit par Melun. Renseignements pris auprès de Monsieur Lebleu, auteur des « Avatars de Zarafa, première girafe de France », l'itinéraire est inconnu, et malgré des visites aux bibliothèques locales, et aux archives départementales, le mystère reste entier...du moins pour l'instant car l'enquête n'est pas terminée.

Deux indices font pencher la balance pour un passage à proximité de Féricy :

1. Nous avons trouvé dans les papiers de Mr François un texte qui n'est pas un document d'époque mais qui dit : « Les ouvriers de Féricy qui travaillaient...désertèrent le chantier pour aller voir passer la girafe sur la route de Paris, probablement au Châtelet, et l'événement fut salué en baptisant le pont du nom de la girafe. »
2. Lorsqu'en juillet 1830 la révolution éclata à Paris et que le Duc d'Orléans s'agitait pour devenir roi de Français, il appela un de ses fils qui était en garnison à Joigny. Celui-ci rentra le plus vite possible à Paris et il passa par Montereau et Melun, donc au Châtelet en Brie. Cela confirme bien que c'était l'itinéraire le plus rapide, donc celui qui convenait aussi à la girafe. Car depuis qu'elle était en voyage, il était temps qu'elle voie le roi auquel elle était destinée.

Geoffroy de Saint Hilaire avait d'abord pensé à une rencontre au palais de Fontainebleau, une sorte d'entrevue Napoléon-Pie VII ! Mais qui devait rendre visite à l'autre. Comme Zarafa était l'envoyée du sultan d'Egypte, elle avait fonction d'ambassadrice et la duchesse d'Angoulême ( la fille de Louis XVI qui était devenue la belle fille du roi) était formelle, c'était à la girafe d'aller se présenter au roi, à Saint Cloud où il passait l'été.

Si on suit l'hypothèse, Zarafa a quitté Joigny le mardi 26 juin au matin et après 4 jours de marche, elle passait la nuit du vendredi au samedi 27 au château de Belleplacé à Villeneuve Saint Georges. La distance était d' environ 128 kilomètres, on peut penser qu'elle est passée à la hauteur du Châtelet le jeudi 28 juin et que les ouvriers du pont sont allés voir, ainsi que de nombreux Fériciens, cet animal « qui a le corps d'un cheval, le cou d'un chameau, les oreilles d'un bœuf, la queue d'un âne, les jambes d'une antilope, le pelage d'une panthère et au moins cinq à six mètre de haut. »

Serge CERUTI



## LOISIRS ET DETENTE ET COMMERCES

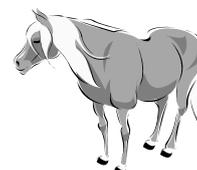
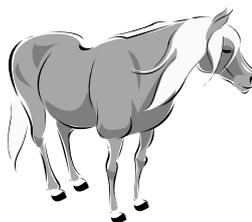
### RENDEZ-VOUS DES MARCHEURS



Ce rendez-vous du mardi peut reprendre. Si vous êtes intéressés, contactez Marie-Annick Mandet : 01 64 23 61 81

### A LA FERME DE LA VUE, PLUSIEURS ACTIVITÉS VOUS SONT PROPOSÉES :

- ◇ Visite de la ferme, sur rendez-vous.
- ◇ Hébergement en gîte rural (gîte de France) ; réservation à la Maison du Tourisme de Fontainebleau, au 01 60 39 60 39.
- ◇ Mariage en calèche.
- ◇ Balade en calèche.
- ◇ Pension pour chevaux.



**Pour tout renseignement**  
et rendez-vous,  
téléphonez au **01 64 23 65 94**  
(de préférence le soir).

**Deux nouveaux pensionnaires sont arrivés à la ferme de la vue :**

**Myrtille et Ushuaïa**

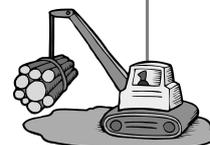
**Pour faire connaissance avec eux ou prendre de leurs nouvelles vous pouvez consulter directement : « [www.fermedelavue.skyblog.com](http://www.fermedelavue.skyblog.com) »**

### VENTE DE BOIS

**VOUS POUVEZ ACHETER DU BOIS à LA FERME de la VUE.**

**Monsieur ROCHER livre en 50 cm ou 1 m, selon votre souhait.**

**Si vous êtes intéressé, vous pouvez appeler au :**  
**01 64 23 65 94**  
**pour vous renseigner.**



Marie-Noëlle et Alain LEVIONNOIS  
8 rue du Montceau  
TEL-FAX: 01 64 23 86 48

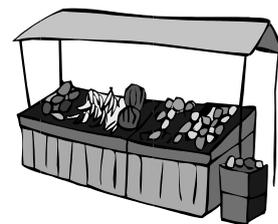
Les Ruchers des Cours-Doux vous proposent :

\* des miels récoltés dans la RÉGION :

Acacia : clair, saveur très fine  
Printemps : doux, crémeux  
Toutes Fleurs : crémeux et parfumé  
Tilleul des Bois : très parfumé  
Forêt } au goût boisé  
Châtaignier }

- \* Cire d'abeille : encaustique, bougies
- \* Confiserie : pastilles au miel
- \* Paniers cadeaux

Vente à la maison



Le poissonnier d'Héricy passe le **MERCREDI** à Féricy.

Rendez-vous à **10h30**, angle rue du Monceau/rue du Bon Puits, et à **10h45**, rue d'Auxy.

Jean-Michel et Paulette **BOYNARD**  
11 rue de la Gennerie  
TEL / 01 64 23 86 67

**Fruits et légumes, produits régionaux,**  
sur les marchés :

Mardi matin : LE CHATELET

Mercredi matin : MELUN

Samedi matin : LE CHATELET et MELUN



**GARAGE**  
**GERARD MEMBRIVES**  
55 rue du Montceau  
tel 01 64 23 85 06

Les problèmes ont toujours une **solution** et  
la **disponibilité** n'est pas un vain mot.



## RENSEIGNEMENTS UTILES



Dessin d'André BRION

### MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE :

<i>LUNDI</i>	14H à 16H
<i>MARDI</i>	14H à 16H
<i>MERCREDI</i>	14 H à 16H (réservé en priorité aux jeunes Fériciens)
<i>JEUDI</i>	14H à 16H
<i>SAMEDI</i>	9H30 à 11H30

En dehors de ces périodes, sur rendez-vous.

TEL : 01 64 23 85 26  
FAX : 01 64 23 81 70  
Email : [mairie.fericy@wanadoo.fr](mailto:mairie.fericy@wanadoo.fr)

Chantal BACQ et Sophie AUBERT vous accueillent au secrétariat de la Mairie.  
Permanence du Maire ou des adjoints le samedi de 10h30 à 11h30

### LA POSTE

Tel. : 01 64 23 85 13



**HORAIRES D'OUVERTURE** : du **mardi au samedi** : 9 H à 12 H

Attention : il n'y a pas de levée au bureau de poste le lundi, mais dans les boîtes aux lettres jaunes de la rue de Ferland et de la rue du Montceau.

### BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale 5 rue d'Auxy est ouverte à tous :

Le mercredi de 15H à 17H

Le samedi de 15H à 17h

Tél. : 01 60 71 63 42

Email : [bibliotheque.fericy@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.fericy@wanadoo.fr)



### HORAIRES d'UTILISATION des TONDEUSES et autres ENGINS à nuisances sonores :

Du LUNDI au VENDREDI ..... de 8H à 20H

Le SAMEDI .....de 9H à 12H et de 15H à 19H

Le DIMANCHE et les JOURS FERIÉS ..... de 10H à 12H

## RENSEIGNEMENTS UTILES



### BALAYEUSE :

Jeudi 19 juin 2008 ; jeudi 7 août 2008 ; jeudi 16 octobre 2008

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

Mardi 3 juin 2008 ; mardi 2 septembre 2008 ; mardi 2 décembre 2008

### RAMASSAGE DES POUBELLES :



POUBELLES NORMALES : **LUNDI** (donc les sortir le dimanche soir)  
**JEUDI** (donc les sortir le mercredi soir)

POUBELLES JAUNES : **MARDI** (donc les sortir le lundi soir)



### VERRES et JOURNAUX :

A déposer dans les containers prévus à cet effet, sur le terrain communal près du cimetière.

### PILES et DÉCHETS INFORMATIQUES (Cartouche d'encre, toner, etc.) :

A déposer dans les boîtes prévues à cet effet, au rez de chaussée de la mairie.

### HERBE et DÉCHETS VERTS :

A déposer :

soit dans la benne près du cimetière d'avril à novembre (SANS SAC PLASTIQUE).  
soit à la déchetterie du Châtelet-en-Brie,

DÉCHETTERIE du CHATELET en BRIE / Tél. 01 60 69 33 75 :

Pour les encombrants, toxiques, végétaux

Du **lundi au vendredi** de 15 H à 19 H

Le **samedi** de 10 H à 19 H

Le **dimanche** de 10 H à 13 H



### RECOLTE DES BOUCHONS PLASTIQUES :

A déposer à la bibliothèque ou chez Madame Kurz au 18 rue de Lorette



### **NAISSANCES**

Victor DESPOTS le 14 avril 2008  
Caliel SIMONSZ - -LA VAULLÉE le 29 avril 2008

### **MARIAGES**

Jean Marc MOTTET et Odile BEZOUT le 2 février 2008

### **DÉCÈS**

Gabrielle RONDEAU	le 24 février 2007
Joël CHENOY	le 4 mars 2007
Georges DEPRESLES	le 7 mai 2007
Jacqueline FAVRE VIALETEY	le 27 juin 2007
Marcelle CRITTOT	le 10 septembre 2007
Raymonde MOUTTI ROULET	le 4 décembre 2007
Claude EMON	le 13 février 2008
Jeannine NAGEDET	17 mars 2008

# **DÉSENVASEMENT DU CANAL SOUTERRAIN DU DOMAINE DE LA SALLE**

**SI VOUS DÉSIREZ PARTICIPER À CETTE ACTION  
TOUTE OU PARTIE DE LA JOURNÉE DU  
SAMEDI 7 JUIN 2008  
SOYEZ LES BIENVENUS**

**L'OPÉRATION DÉBUTERA À 9 HEURES  
AFIN QUE LA CHAÎNE SOIT EFFICACE IL FAUDRA DES SEAUX, DES  
BOTTES, DU COURAGE ET DE LA BONNE HUMEUR...**